VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 AOUT 1926 NUMERO 12

Abonnement
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par "....."
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
6??, avenue McDermot

LES NOUVELLES ELECTORALES

Le premier ministre déclare qu'il est plus que quiconque un "Westerner"

Wetaskiwin, Alta — M. Arthur Meighen a tenu une assemblée à Wetaskiwin. Il a parlé en faveur de son parti et du candidat de son parti dans ce comté. M. C.-H. Russell, qui fait la lutte à M. S.-G. Tobin, ex-député libéral, et à William Irvine, qui fut député ouvrier de Calgary, de 1921 à 1925.

"J'espère que vous me considérerez comme un Westerner", a dit M. Meighen aux électeurs de Wetaskiwin. Il considère qu'aucun gouvernement n'a jamais eu une aussi forte représentation dans l'Ouest que le parti conservateur à l'heure actuelle.

"Est-ce qu'il y a parmi vous, a encore dit M. Meighen, quelqu'un qui s'imagine que je suis de ces gens de l'Est qui sont prêts à arracher jusqu'au dernier dollar des fermiers de l'Ouest? Si tel était le cas, vous ne devez pas voter pour un parti dont je suis le chef." Mais M. Meighen croit qu'il a personnellement plus d'intérêt dans l'ouest agricole qu'aucun autre député aux Communes depuis dix-huit ans.

Dans le ministère conservateur, l'Ouest a eu des portefeuilles importants. Pour la première fois le ministre des finances est un Westerner, et c'est du ministre des finances que relève la question du tarif.

Pourquoi les progressistes ont lâché M. Meighen

Brandon — M. Robert Forke, chef démissionnaire des progressistes au parlement, a parlé aux côtés de M. Mackenzie King. Il a déclaré que si M. Meighen avait cherché à former un gouvernement temporaire, les progressistes auraient coopéré avec lui jusqu'à la fin pour mettre la dernière main à la législation parlementaire.

La clôture du parlement par M. Meighen ressemblait à l'acte d'un Mussolini. Ce fut une insulte pour le peuple canadien. "Si vous êtes satisfaits de cette manière d'agir, ajoute M. Forke, moi je ne le suis pas."

La coopération des progressistes avec les libéraux n'a eu rien de caché ni de déshonorant. Le gouvernement a loyalement rempli ses promesses et a donné la législation qu'il avait promise au début de la session. Nous n'avions rien de mieux à faire que de faire honneur à nos engagements, pour ce qui concernait les progressistes.

Je n'ai pas confiance dans la Commission des chemins de fer, dit M. Forke. Si vous voulez le tarif du Nid-du-Corbeau, empêchez M. Meighen de monter au pouvoir.

M. Forke croit que le Sénat est nécessaire, mais que les sénateurs actuels ne sont pas assez sensibles au sentiment populaire.

M. Forke dit que le gouverneur général ne l'a pas consulté sur l'appui que les progressistes auraient pu donner à M. Meighen.

"Je n'ai rencontré le gouverneur général qu'après l'assermentation de M. Meighen comme premier ministre. Lord Byng est un personnage très aimable, mais je doute, dit M. Forke, qu'il fût capable de faire face aux circonstances lorsqu'il a eu à traiter avec un politicien retors qui voulait avoir le pouvoir.

Le premier ministre de la Saskatchewan est dans la lutte

Cupar, Sask. — Parlant en faveur de M. W.-F. MacFarlane, candidat libéral pour la division électorale de Last Mountain, le premier ministre Gardiner, de la Saskatchewan, a prononcé un vigoureux plaidoyer devant une grande assemblée tenue ici. Il a demandé de faire la lutte pour un tarif raisonnable contre "les forces réactionnaires conduites par M. Arthur Meighen". Le premier ministre de la Saskatchewan appuya sur le fait que l'Ouest s'en tient à la politique du tarif modéré et dénonça vigoureusement l'attitude de certains progressistes à la Chambre des Communes:

"Qui écouterez, vous, électeurs de Last Mountain, MacKenzie et Kindersley? Marcherez-vous à la suite des hommes qui ont dit qu'il n'y avait que cinq hommes conséquents à la Chambre des Communes, qui exhortent leurs compagnons progressistes à suivre leur exemple néfaste, ou si vous suivrez M. Forke et son groupe qui ont accepté le choix des conventions libérales dans le Manitoba et la Saskatchewan et qui par le fait même ont fait acte de soumission à la politique libérale?"

M. King n'a pas parlé de la conscription à Prince-Albert

Prince-Albert, Sask. — Lors de sa grande assemblée à Prince-Albert, M. Mackenzie King, sans doute jaloux des lauriers du premier ministre, M. Meighen, qui se pique de parler français dans sa campagne électorale chaque fois qu'il en a l'occasion, avait fait un grand effort et s'était risqué à lire quelques phrases en français. Les résultats ne furent pas brillants, mais il faut cependant tenir compte au chef libéral de sa bonne volonté.

Ce bref discours a fait un certain bruit depuis. Nos unilingues se sont demandé ce que M. King avait bien pu dire. On discutait ferme autour de la première phrase de l'orateur qui avait été celle-ci: "Mesdames et Messieurs, électeurs et électrices de la circonscription électorale". Tout le monde saisit que dans "circonscription" il y a "conscription". Le chef libéral avait donc parlé de la conscription... Qu'avait-il dit au juste? La controverse était assez vive.

Afin de tranquilliser les esprits, on a fait publier en bonne place, dans le "Prince Albert Herald", la traduction du fameux texte incriminé et le public s'est alors rendu compte qu'il ne contenait rien d'incendiaire, qu'il ne touchait même pas à la question de la conscription.

Pour maintenir solide le lien qui nous unit à l'Angleterre

Moose Jaw, Sask. — M. Mackenzie King a parlé à Moose Jaw. Il a déclaré que si le Canada voulait maintenir puissant et solide le lien britannique, il faut établir que le gouverneur général au Canada est dans la même position que le roi en Grande-Bretagne.

"Mon opinion est, dit-il, que si nous voulons maintenir solide le lien qui nous unit à la Grande-Bretagne, nous devons établir la règle que le gouverneur général se trouve au Canada dans la même position que le roi en Angleterre. Je suis convaincu que lorsque l'élection aura eu lieu, le peuple se sera clairement exprimé sur ce point et que le gouverneur général, quel qu'il sera, acceptera l'avis de son premier ministre, et si cet avis est mauvais, il laissera au peuple canadien le soin d'en décider.

"On a crié que nous ruinions l'industrie de l'automobile. Quatre mille personnes sont venues d'Oshawa à Ottawa en disant que nous enlevions le pain de la bouche de leurs enfants. Or quelle est la situation aujourd'hui? A Oshawa, l'on est à construire deux nouvelles usines. A Ford City, on manufacture des autos plus que jamais et, en plus, les autos coûtent moins cher aux acheteurs."

Tout ce que M. Meighen peut offrir c'est un système de protection pour toutes sortes de choses. Je ne vois pas comment il va faire pour aider qui que ce soit, surtout dans cette partie du pays. Je crois que son système signifiera plutôt une augmentation de toutes sortes de choses. Le chef conservateur en a fait son programme en 1921, en 1925 et cette année. L'administration libérale a prouvé que le pays n'a nullement besoin de la politique telle que la prêche M. Meighen. Car de défavorable de $35,000,000 qu'elle était en 1921, la balance commerciale est devenue favorable de $400,000,000 sous le régime libéral.

Le premier ministre de la Colombie-Anglaise aux côtés de M. Meighen

Victoria, C.-A. — Le premier ministre Meighen a terminé sa tournée dans l'île de Vancouver, par une assemblée en plein air tenue devant l'édifice du parlement provincial. L'assemblée débuta par un curieux incident. Comme M. Meighen montait les marches de l'édifice parlementaire, il rencontra l'hon. John Oliver, premier ministre fédéral de la Colombie-Britannique, qui l'accueillit avec un large sourire.

Les deux premiers ministres se serrèrent la main et la foule éclata en rires et en applaudissements. M. Oliver assista à toute l'assemblée, assis à gauche du président.

M. Meighen commença par une allusion à la présence du ministre libéral, le remerciant chaleureusement de sa courtoisie. "Puis-je l'assurer, ajouta M. Meighen, qu'il ne se dira rien aujourd'hui qu'il ne pourra entièrement admettre, s'il veut désabuser son esprit de certaines impressions plutôt malheureuses. Si l'argument du jour produit sur lui l'impression qu'il devrait produire, je crois que nous pourrons dire alors que le verdict du peuple canadien est unanime".

Le premier ministre parla de "semences de méfiance" lancées à l'égard de son gouvernement. Il fut d'abord lui-même qualifié d'"autocrate", puis de "Cromwell", et maintenant de "dictateur".

Les libéraux, dit M. Meighen, ont essayé de créer l'impression que les vétérans de la guerre ne seraient pas en bonne posture si les conservateurs étaient élus. "Mais, demande-t-il, qu'est-ce qui donne au parti libéral le droit d'être le gardien du soldat, maintenant que la guerre est finie?" Il annonça aussi son intention de présenter un bill pour la réévaluation des terres des soldats. Dans l'intervalle, il considérera les moyens possibles pour une remise des intérêts de cette année.

L'AFFAIRE DU "MARGARET"

Les accusations portées contre MM. Lapointe et Bureau sont sans fondement aucun

Ottawa — M. Henry Drayton a reçu le rapport du juge François Lemieux sur l'enquête qu'il a faite au sujet des voyages du "Margaret" et des accusations graves portées contre M. Ernest Lapointe et M. Bureau. Ces accusations étaient à l'effet que ces deux ministres avaient fait une croisière à bord de ce navire en 1923 et qu'il s'était passé des orgies et autres événements plus ou moins dérogatoires à la dignité d'hommes publics.

Le rapport cite la déclaration de Mtre Calder au début de l'enquête et continue comme suit: "Après ces déclarations officielles faites sans restriction, sans équivoque, avec la plus louable franchise, par deux avocats éminents nommés par le gouvernement qui connaissent la valeur des mots et les conséquences de leurs paroles, le rôle du commissaire était simplifié. Il me semble qu'il ne me restait plus qu'à déclarer l'incident clos et à faire rapport en conséquence en temps et lieu et à qui de droit".

Le juge continue en disant qu'il s'abstiendra de faire des commentaires car les admissions des avocats du gouvernement sont trop claires et trop précises.

Après avoir cité les témoignages rendus, M. François Lemieux fait remarquer qu'il ne faut pas oublier la magnanimité de sir Henry Drayton, premier ministre intérimaire, qui, au début d'une campagne électorale a spontanément donné l'occasion officielle à deux hommes politiques, ses adversaires, de se disculper des graves accusations portées contre eux et qui les humiliaient en même temps que leur famille et leurs amis.

Ce rapport est rédigé en français et il porte la date du 18 août.

A Halifax M. François Lemieux entendra d'autres témoignages pour savoir si le "Margaret" a dévié de sa course pour promener M. Bureau et sa famille.

Funérailles de Mgr Larocque

Sherbrooke — Vendredi matin, à dix heures, en la cathédrale de Sherbrooke, ont eu lieu les imposantes funérailles de S. G. Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, décédé le 15. L'église était littéralement remplie de dignitaires ecclésiastiques et d'une foule pieuse venue pour rendre un dernier témoignage de reconnaissance et de piété filiale à celui qui, pendant un tiers de siècle, a été l'âme dirigeante et le père spirituel de ce diocèse.

L'oraison funèbre fut prononcée par S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette. L'orateur sacré s'appliqua à démontrer la grandeur de l'épiscopat et dit, en quelques paroles fort émues, comment Mgr Larocque avait été fidèle à sa belle devise, en se faisant toujours tout à tous.

De nombreux évêques et autres dignitaires ecclésiastiques assistaient à la cérémonie.

PARIS — Le cabinet français a choisi le sénateur Fernand Chapsal pour succéder à M. Barthou comme président de la Commission des réparations.

PARIS — On annonce la mort du R. P. Etienne Barge, dominicain, directeur de la "Revue des Jeunes" et prédicateur de renom.

JOSEPH BERNIER EST LE CANDIDAT CONSERVATEUR POUR ST-BONIFACE

Le député provincial de Saint-Boniface est choisi à l'unanimité par une convention enthousiaste — L'union entre les deux races et une meilleure entente entre les différentes classes

L'hon. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface à la législature du Manitoba, ancien secrétaire provincial sous l'administration Roblin, a été choisi à l'unanimité comme leur candidat par les conservateurs de la circonscription fédérale de Saint-Boniface.

La convention a eu lieu le 17 août, à l'école Taché, Norwood. En l'absence du Dr C.-R. Rice, président de l'association locale, l'ex-échevin J.-A. Marion, vice-président, occupait le fauteuil présidentiel. Il y avait 120 délégués, représentant à peu près tous les polls de la circonscription.

Lorsque le nom de M. Bernier a été proposé par M. George MacLean, candidat conservateur aux dernières élections, il a été accueilli avec un enthousiasme tel que la formalité d'un secondeur n'a pas été jugée nécessaire. Aucun autre nom n'a été proposé.

M. Bernier a déclaré qu'une heure avant l'assemblée il était décidé à refuser la nomination si elle lui était offerte, mais que la réception qui lui avait été faite à son entrée dans la salle l'avait décidé à entrer dans la lutte.

Avant la nomination, M. Bernier a prononcé une brève allocution. Après avoir dit que cette convention était la plus considérable à laquelle il avait assisté dans ses vingt ans de carrière politique, il a affirmé que ce qu'il faut à l'heure actuelle au Canada, c'est un gouvernement stable, actif, honnête et assez fort pour réaliser la politique dont le pays a besoin. Ce gouvernement, les conservateurs seuls peuvent le donner. Le moment est venu, a dit l'orateur, que le peuple canadien agisse à l'unisson. Le Canada est une maison dans laquelle vivent deux grandes races: la race anglo-saxonne et la race française. Dans sa longue carrière publique M. Bernier a constamment lutté contre tout courant tendant à créer une rupture entre elles.

A la suite de son acceptation de la candidature, M. Bernier a exposé son programme. Il a insisté sur le maintien de l'union entre les deux races et la réalisation d'une meilleure entente entre les classes. Chacun dans l'Ouest se rend compte, a-t-il dit, que si les fermiers ne sont pas prospères, le pays ne peut être prospère. Il est également vrai, a-t-il ajouté, que les ouvriers des villes seront prospères si les fermiers sont prospères. La distinction entre la population agricole et la population citadine doit disparaître, et pour cela il est nécessaire d'avoir une politique qui protège les deux classes. M. Bernier estime que le parti conservateur est le seul à avoir une politique qui protège le fermier tout en assurant du travail aux classes ouvrières.

Parlant brièvement du scandale des douanes, l'orateur déclare que toutes les réductions de taxes mises au compte du gouvernement Mackenzie King sont plus que contrebalancées par les $150,000,000 à $200,000,000 perdus pour le pays à la suite de maladministration dans le département des douanes.

MM. George MacLean, W.-H. Corbett, J.-W. Richardson, Theo. Hunt et Mme H. McGrath ont également pris la parole.

L'Association conservatrice de Saint-Boniface a élu les officiers suivants: patrons, hon. Arthur Meighen et le major F.-G. Taylor; président, Dr C.-R. Rice; vice-présidents, J.-A. Marion, R. Henderson, W. McKay, E. Cook, Dr Royal (Lorette), J. Gramont (Saint-Norbert), J.-W. Gunn (North Transcona), Ed. Smith (Sainte-Anne), Geo. Lavack (Thibaultville); secrétaire, W.-J. Wilson.

Une élection à quatre candidats

Allan Meikle, qui avait été le candidat ouvrier dans Saint-Boniface aux dernières élections fédérales, a été de nouveau choisi pour faire la lutte cette année. Avec MM. Howden, Molloy et Bernier déjà sur les rangs, les électeurs de Saint-Boniface auront donc à choisir entre quatre candidats. Ce sera le seul comté au Manitoba où la lutte se fera dans ces conditions.

DEUX NOUVEAUX MINISTRES C.-F.

M. André Fauteux est nommé solliciteur général et le docteur Eugène Paquet ministre de la santé

Ottawa — M. André Fauteux vient d'être nommé solliciteur général et le Dr Eugène Paquet ministre de la santé et du rétablissement des soldats. Trois portefeuilles restent encore sans titulaires. Ceux de l'intérieur et de l'immigration sont généralement considérés comme revenant à l'Ouest, et l'on comprend que l'un d'eux est réservé pour un député de la Saskatchewan. Le portefeuille de la marine et des pêcheries ira probablement au Québec, qui a maintenant quatre représentants dans le cabinet. L'Ontario en a sept, la Colombie-Anglaise deux, l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard un chacun.

Le cabinet Meighen est actuellement constitué comme suit:

Hon. Arthur Meighen, premier ministre, secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures et président du Conseil privé; Hon. Sir Geo. Perley, secrétaire d'Etat; Hon. R.-B. Bennett, ministre des finances et ministre intérimaire de l'intérieur; Hon. E.-L. Patenaude, ministre de la justice et ministre intérimaire de la marine et des pêcheries; Hon. Hugh Guthrie, ministre de la défense nationale; Hon. H.-M. Stevens, ministre des douanes; Hon. S.-F. Tolmie, ministre de l'agriculture; Hon. W.-A. Black, ministre des chemins de fer; Hon. R.-J. Manion, ministre des postes; Hon. J.-D. Chaplin, ministre du commerce; Hon. George-B. Jones, ministre du travail; Hon. E.-B. Ryckman, ministre des travaux publics; Hon. André Fauteux, solliciteur général; Hon. Dr Eugène Paquet, ministre de la santé et du rétablissement civil des soldats.

MONTREAL — Le 9me congrès de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord se tiendra à Montréal les 21, 22, 23 et 24 septembre.

J.-P. BEAUCHAMP

Mort d'un pionnier venu dans l'Ouest il y a 45 ans

Qu'Appelle, Sask.—J.-P. Beauchamp, pionnier de l'Ouest et marchand à Qu'Appelle depuis 43 ans, est mort vendredi matin.

M. Beauchamp était né à Saint-Eustache, P. Q., en 1854. Il vint à Winnipeg en 1881 et se rendit deux ans après à Qu'Appelle, où il entra dans la maison Goldstine, Sinkan and Co., marchands généraux. Peu de temps après il acheta le fonds d'affaires, qui est maintenant connu sous le nom de Beauchamp et Cie. En 1908 il fit construire le bel immeuble qu'occupe actuellement le magasin.

Le défunt occupait une haute place dans l'estime de la population de tout le district. C'était un excellent catholique, très généreux pour les oeuvres religieuses, en même temps qu'un patriote toujours prêt à encourager les oeuvres nationales.

M. Beauchamp s'occupa toujours très activement de promouvoir l'avancement de sa ville et du district. Il fut maire de Qu'Appelle pendant deux termes et commissaire d'école pendant vingt ans.

Le défunt avait épousé en 1886 Sarah Bell, d'Irlande, qui mourut en 1894. En 1897 il épousa en secondes noces Marie-Louise Turcotte, de Québec, qui lui survit avec plusieurs enfants: Mme Leicester, de Tompkins, Sask.; Alice, Albert et Léo, de Qu'Appelle; Georges et Joseph, de Régina; Laura et Soeur Marie-Edouard-Joseph, de Montréal.

La Liberté prie la famille Beauchamp d'agréer ses respectueuses sympathies.

Le gouvernement français et nos écoles du Manitoba

S. G. Mgr Béliveau vient de transmettre à l'Association d'Education la somme de trois mille francs qui lui a été adressée par le consul de France à Montréal pour encourager l'enseignement du français au Manitoba. Comme les années précédentes, cette somme sera affectée aux prix du concours de français.

La guerre religieuse au Mexique

CALLES REPOND A L'EPISCOPAT

Ses convictions politiques et philosophiques lui interdisent de demander au Congrès tout amendement à la loi fondamentale

Mexico — Les hommes d'affaires mexicains, presque tous des catholiques, ont proposé au gouvernement et à l'épiscopat catholique de tenir une conférence dans le but de mettre fin à la crise religieuse.

En même temps, l'épiscopat, pour la première fois depuis le commencement des difficultés, sinon pour la première fois dans l'histoire du Mexique, a adressé une requête directe au président de la République.

L'épiscopat, qui a souvent exprimé sa détermination de ne jamais accepter les lois actuelles, a adressé une lettre au président Calles, qui a fréquemment et plus vigoureusement encore déclaré qu'il ne rappellerait jamais ces lois. La lettre des évêques demande la suspension des règlements afin de rendre à l'Eglise sa liberté et de modifier radicalement les clauses anticléricales de la constitution. Les évêques déclarent que c'est de cette façon seulement que peut être réglé le vieux conflit religieux qui a déjà causé tant de mal au Mexique.

Les hommes d'affaires, dans leur lettre au président, déclarent qu'ils ne cherchent pas autre chose que la paix et la prospérité du Mexique. Ils affirment que ce ne sont pas les pertes qu'ils ont subies du fait du boycottage économique qui les fait agir, non plus que des motifs religieux.

Réponse du président

Mgr Mora del Rio a reçu la réponse du président Calles à la lettre de l'épiscopat demandant la suspension des règlements.

Le président déclare qu'il se propose de maintenir la constitution en ce qui a trait aux églises et il refuse, à cause de ses "convictions politiques et philosophiques, de demander au Congrès d'amender la loi fondamentale".

Le président dit que l'épiscopat a le droit de lui adresser des pétitions pour l'amélioration des règlements, mais que ce sont la Cour Suprême et le Congrès et non pas le chef de l'exécutif de la république qui peuvent accorder cela.

Au sujet de la réclamation qui est faite pour la liberté de conscience, de pensée, de relations, d'enseignement, d'association et de presse, le président déclare dans sa lettre que ces libertés sont spécifiquement définies dans la constitution et qu'il se soumettra à la constitution tant que le congrès et les législateurs d'Etat ne l'auront pas amendé ou que la Cour Suprême n'aura pas décidé de l'interpréter autrement.

Le président affirme que si l'épiscopat propose des amendements à la constitution, il n'usera pas de son pouvoir présidentiel pour les faire retirer du Congrès. La constitution, dit-il, déclare que l'Eglise et l'Etat sont indépendants l'un de l'autre, et les règlements actuels ne font que mettre cette déclaration en pratique.

LE CERCUEIL DE KITCHENER VIDE

Un journaliste anglais avait monté une mystification qui est vigoureusement dénoncée

Londres — Le peuple britannique a été victime d'une mystification d'un caractère particulièrement désagréable. L'enquête du "Home Office" a révélé que le cercueil apporté de Norvège et supposé contenir les restes de feu le Feld Maréchal britannique Lord Kitchener, était vide. Le transport du cercueil avait eu une vaste publicité dans les journaux.

Frank Power, un journaliste anglais, est l'auteur de toute cette mystification. Il raconta qu'il avait trouvé le corps de Kitchener, en Norvège, puis il apporta le cercueil à Londres et le confia aux autorités, à la gare de Waterloo. Les fonctionnaires du "Home Office" étaient présents lorsque le cercueil fut ouvert, de même que le coroner Oddie. Ceci eut lieu dans le plus grand secret et peu après, le "Home Office" publiait la déclaration suivante:

"La caisse supposée contenir un cercueil et un corps humain et qui fut remise à la police par un entrepreneur de pompes funèbres, pour être transportée à la Cour du coroner de Lambeth, a été ouverte ce matin, en présence du coroner Ingleby Oddie et de Sir Bernard Spilsbury (le célèbre pathologiste). La caisse contenait un cercueil vide. Le cercueil était neuf et n'avait évidemment jamais contenu de corps humain".

Tout récemment, le gouvernement a publié une longue déclaration qui a convaincu une bonne majorité du peuple du manque de fondement des nombreuses légendes qui ont circulé au sujet de Kitchener. Mais les histoires de toutes sortes qui ont été inventées continuent de frapper la crédulité populaire et plusieurs personnes entretiennent encore des doutes sur le sort du héros national. Ces doutes devraient être complètement dissipés après les révélations qui ont été faites.

Dans l'intervalle, la police est à la recherche de Frank Power, l'auteur de cette mystification. Tout porte à croire qu'il a disparu. Son vrai nom est Arthur Victis Freeman et on dit qu'il a étudié la criminologie. Il a déjà admis, dans la dernière déclaration qu'il a publiée dans les journaux, que bien qu'il ait commencé de bonne foi à faire une enquête sur le naufrage du "Hampshire", qui portait Lord Kitchener, il avait accepté subséquemment l'offre d'un promoteur de vues animées, dans le but de se rembourser les lourdes sommes qu'il avait dépensées pour son enquête.

On ignore ce que feront les autorités, mais les activités de Power sont vigoureusement dénoncées par tous les journaux. Le "Daily Mail" déclare:

"Il est odieux d'exploiter la renommée d'un des plus grands soldats de l'Angleterre."

Le "Morning Post" dit: "Il répugne à tous les gens sensés de songer que les restes de Lord Kitchener auraient pu être transportés ici, selon le caprice d'un individu et sans aucune sanction des autorités."

Apparemment, personne ne songeait que le cercueil pourrait être vide.

Les principaux membres de la famille Kitchener, d'après la "Westminster Gazette", ont déclaré qu'ils ne voulaient faire aucun commentaire. Le journal ajoute:

"Scotland Yard n'a pas l'intention de pousser l'affaire plus loin".

Pour lancer un film cinématographique

Londres — Dans un long article que publie le "Daily Sketch", Singleton Gates déclare, sous sa signature, qu'il a inventé, conjointement avec Frank Power, un journaliste anglais, toute l'histoire de la découverte du cadavre de lord Kitchener.

Gates affirme dans son article que Power était intéressé dans le lancement d'une pellicule intitulée: "How Kitchener Was Betrayed." Ce lancement avait grand besoin de publicité. Le film était prêt depuis novembre 1921, et des représentations privées en avaient été données aux soeurs de Kitchener, à quelques lords et à un certain nombre de députés aux Communes. Tous avaient été d'accord pour dénoncer le film.

Ceux qui voulaient le lancer décidèrent alors de se procurer de la publicité gratuite, et c'est ainsi que l'histoire du cercueil de Kitchener a été inventée.

Irrégularités électorales

Edmonton — Il a été démontré, devant le juge Clarke, que des irrégularités ont été commises lors des dernières élections fédérales dans les polls de Frog Lake et de Parenteau.

William Robertson, qui était sous-officier-rapporteur à Parenteau, a déclaré que sept ou huit personnes ont voté à son poll, alors qu'il appert par la liste que pas moins de 74 personnes ont rempli la formalité.

Robertson a aussi dit qu'il a toujours cru que si le poll était supposé considérable, ceci aurait pour effet de démontrer que la population du district est élevée.

Un nommé Crook a admis que lui et Robertson étaient de moitié pour remplir les boîtes de scrutin.

MONTREAL — Le 10 septembre prochain, à la basilique, aura lieu la cérémonie du départ de sept missionnaires canadiens des Missions étrangères pour la Chine.

ECHOS D'EUROPE

Une révolution en Grèce

Athènes — Une révolution sans effusion de sang s'est accomplie avec l'appui moral de l'armée et de la marine et a renversé le gouvernement du général Pangalos, le dictateur qui régnait sur la Grèce depuis quinze mois.

Georges Condylis, ancien ministre de l'intérieur et président du parti républicain national, s'est rendu en aéroplane dans une île où villégiaturait Pangalos et l'a fait arrêter. Celui-ci a réussi à s'échapper sur un bateau, mais poursuivi par un autre bateau occupé par les révolutionnaires, il a préféré se rendre plutôt que de livrer bataille.

Condouriotis, l'ancien président, a été replacé à la tête du pouvoir exécutif.

Les buveurs de Mühlheim

Une péniche chargée de 95,000 litres de vin de la Moselle, en fûts et en bouteilles a heurté, par suite de la crue du Rhin, la pile d'un pont à la traversée de Cologne. La cargaison tout entière tomba à l'eau; fûts et bouteilles partirent à la dérive et descendirent le cours du grand fleuve. Des scènes très burlesques se produisirent alors; partout la population riveraine s'efforçait d'attirer à soi les barriques pour s'en emparer. A Mühlheim, une grande partie du chargement de la péniche vint s'échouer sur la rive. Aussitôt, plusieurs centaines d'habitants se précipitèrent: les fûts furent défoncés, les bouteilles brisées. Bientôt tout Mühlheim fut ivre, à tel point que plusieurs des buveurs trouvèrent la mort pour des raisons diverses: deux des ivrognes tombèrent à l'eau et se noyèrent; un autre fut tué au cours d'une rixe à coups de couteau; cinq succombèrent à l'empoisonnement alcoolique. Une vingtaine furent transportés sans connaissance à l'hôpital.

Les chiens de Saint-Malo

La ville de Saint-Malo, dont les remparts font l'admiration de ses visiteurs, va bientôt offrir à ces derniers une curiosité supplémentaire. La municipalité a fait restaurer les anciennes niches dans lesquelles, jusqu'au XVIIIe siècle, logèrent les fameux chiens du vieux nid de corsaires.

Les chiens de Saint-Malo, redoutables molosses, gardaient les vaisseaux de la Compagnie des Indes. Une visite de ses bâtiments devait tenter les voleurs, car leur cale contenait des richesses. Mais les chiens montaient la garde, et malheur à qui passait à proximité de leurs crocs. Les chiens de Saint-Malo ont disparu il y a près de deux cents ans, par suppression d'emploi. On faisait déjà des économies en ce temps-là. Or, chacun de ces animaux mangeait, à lui seul, autant que plusieurs hommes doués d'un appétit normal. La ville se lassa de les nourrir et préféra renforcer sa police.

Un Polonais qui sait 36 langues

Tasallo Schultheiss, professeur à l'Université de Posen, est considéré comme l'un des plus grands linguistes d'Europe, et sait trente-six langues ainsi que deux cent quarante dialectes.

Peu de gens, à Posen, le connaissent, car il vit comme un reclus. Bien qu'il n'ait que trente-huit ans, il a les cheveux blancs. Il fut, pendant plusieurs années, un modeste instituteur dans un gymnase. Cependant, il fut appelé à l'Université, quand son merveilleux talent l'eut mis en vedette.

Récemment, le professeur Schultheiss eut à traduire une lettre écrite dans un dialecte que ne parlent que quelques milliers de Chinois. Il travailla pendant cinquante-six heures et il fit une traduction parfaite.

Le "pardon" des chevaux en Bretagne

Une cérémonie religieuse extrêmement originale a lieu tous les ans le 15 juillet, dans les Côtes-du-Nord. C'est le "pardon" des chevaux. A cette date, les chevaux du canton de Rostrenen sont conduits en pèlerinage à la fontaine Saint-Eloi, en Plounevez-Quintin, et ils y reçoivent la bénédiction. La fontaine avait été enterrée pendant la Révolution, mais elle est entièrement dégagée. Saint Eloi, qui est le protecteur des chevaux, est en particulière vénération dans ce pays d'élevage, et à l'occasion de sa fête une foule considérable de visiteurs ne manquent jamais d'assister à ce "pardon" spécial des Côtes-du-Nord.

Mussolini protège la lire

Riccione — "La lire, symbole de notre économie, de nos grands sacrifices, de notre ténacité au travail, doit être défendue et, à tout prix, elle le sera." C'est la déclaration que vient de faire Mussolini, à son retour de Cagli.

"Le gouvernement fasciste résistera, par tous les moyens dont il dispose, aux forces financières qui, par leurs manoeuvres, veulent avilir la lire et provoquer sa faillite en causant une catastrophe économique", a-t-il ajouté.

Mort de lady Strathcona

Londres — Lady Strathcona et Mont Royal, qui était la fille de lord Strathcona, ancien haut-commissaire du Canada, est morte. Elle était âgée de 73 ans. Elle était madame Margaret-C. Howard et avait hérité du titre lors de la mort de son père en 1914.

Lord Strathcona, qui était autrefois sir Donald-Alexander Smith, a été pendant plusieurs années membre des Communes canadiennes, puis est devenu haut commissaire du Canada à Londres.

Un rapprochement économique franco-allemand serait envisagé

Londres — Selon la "Westminster Gazette", l'idée d'un rapprochement économique franco-allemand est envisagé sous un jour favorable aux Etats-Unis, dans les milieux politiques et financiers, et elle a fait l'objet des discussions des experts financiers américains, anglais et allemands, qui sont en villégiature sur la Riviera.

Certaines déclarations seront certainement faites à ce sujet dès que M. Mellon aura terminé ses conversations financières à Rome et à Paris.

Le Home Rule pour l'Ecosse demandé aux Communes

Londres — Plusieurs députés ont déposé sur le bureau de la Chambre des Communes un projet de loi demandant le Home Rule pour l'Ecosse. D'après ce projet le roi seul représenterait l'Ecosse avec un haut commissaire dont les pouvoirs seraient les mêmes que ceux des gouverneurs des Dominions. Le Parlement écossais consisterait en une seule Chambre de 148 députés. Le gouvernement cependant ne comprendrait pas les ministères de la Guerre, de la Marine, de l'Aviation des Affaires étrangères et l'Ecosse dépendrait toujours de Londres, en ce qui les concerne. Toutefois, les hauts fonctionnaires de ces départements devraient comprendre à Londres une proportion minima de citoyens écossais."

Une Cour suprême remplacerait la Chambre des lords en matière juridique.

Restrictions du gouvernement belge

Bruxelles — Le gouvernement belge a un projet de décret à soumettre au roi Albert pour défendre absolument l'importation du pain blanc. Un autre décret suspend tous les travaux d'amélioration publique qui ne sont pas jugés de nécessité immédiate. D'autres travaux projetés sont remis à plus tard.

Ces décrets font partie du programme du gouvernement pour la diminution des dépenses et des importations. D'autres mesures sont à l'étude pour l'amélioration du franc belge.

Mécontentement général au Maroc

Londres — Une dépêche de Tanger, Maroc, au "Daily Mail", confirme la nouvelle qu'il existe un mécontentement général parmi la population espagnole et indigène. Cela est dû, pour une part, à la flagellation et aux autres tortures auxquelles sont soumis les indigènes par la police internationale; pour une autre part, à la déclaration faite par le général Primo de Rivera, le dictateur espagnol, à un journal espagnol que Tanger serait comprise dans la zone espagnole au Maroc.

La dépêche porte qu'un destroyer anglais, le "Splendid", est en rade de Tanger, et que des navires de guerre français doivent arriver de Casablanca. Un rapport précédent mandait que Primo de Rivera avait offert d'envoyer des troupes espagnoles pour occuper Tanger, y protéger la vie des gens ainsi que leurs biens. Le même rapport note qu'à part les Français, les gens considèrent généralement à Tanger que l'on doit immédiatement donner aux Espagnols une influence en proportion du nombre de leurs nationaux qui se trouvent dans la ville.

Le renard bleu d'Alaska

L'éleveur de renards argentés qui autrefois se plaisait à dire à ses futurs clients que le renard bleu n'était pas propre à l'élevage domestique devra sans retard faire ses excuses au renard bleu de l'Alaska.

Non seulement leur élevage domestique est un succès, mais leur fourrure devient de plus en plus populaire chaque saison. A Paris, cet automne et cet hiver, le renard bleu sera le tour de cou en vogue. La demande est si grande que les éleveurs sont continuellement harassés par les fourreurs. Mais les peaux de renard bleu ne peuvent pas s'acheter en grand nombre, pas même les peaux de qualité médiocre. Tous les renards bleus de première et de deuxième qualité sont ou vendus ou gardés pour la reproduction. Il ne s'en vend pas pour la fourrure. Ceci ne peut pas se dire des renards argentés, malgré que les prix — et des argentés et des bleus — aient augmenté considérablement.

M. Carl Potts, de Dodge City, Kansas, fait rapport qu'une paire de renards bleus achetés l'automne dernier de MM. Cleary Frères, de Seattle, lui a rapporté treize petits, et tous se portent à merveille. Tous ses amis le blâmèrent d'avoir ainsi placé $400, mais s'il les avait écouté, il aurait perdu $2,600, valeur actuelle de ces jeunes renards.

Une dame achetait, à la fin de janvier 1925, une paire de renards, et au mois de mai de cette année, elle se voyait propriétaire de sept jeunes renards. Un autre monsieur de la Colombie-Anglaise rapporte que 14 paires de renards lui ont donné, la première année, 70 jeunes. Un éleveur en vue de Washington rapporte également qu'une renarde lui a donné quinze petits en 1925 et qu'il a eu plusieurs portées de onze et de douze.

Celui qui écoute les amis qui lui disent que le renard bleu ne peut pas s'élever domestiquement, — même si ces amis sont sincères et ont de bonnes intentions — y perdra certainement. Il n'y a pas de fondement sur lequel puisse se baser l'opinion que le renard bleu ne peut pas se domestiquer, car lorsqu'il est bien nourri et dans un état de santé normal, le renard bleu se reproduira partout. Cependant, on doit se procurer des sujets propres à la reproduction. Quand on a vu à cela, les renards bleus s'élèvent facilement, même plus facilement que les renards argentés.

NEW-YORK — Rudolph Valentino, le célèbre acteur de cinéma, est mort à l'âge de 31 ans. Il a succombé à une péritonite.

Après 42 Ans de Loyaux Services

M. W. B. Lanigan démissionne au Pacifique Canadien

M. W.-B. LANIGAN

Après quarante-deux années passées au service du Pacifique Canadien, M. W.-B. Lanigan, gérant-général du Service du Fret de cette Compagnie vient de donner sa démission, pour causes de santé. La nouvelle fut annoncée ces jours derniers à la gare Windsor, dans une circulaire signée par M. W.-H. MacInnis, vice-président en charge du Trafic.

Natif des Trois-Rivières en 1861, M. Lanigan, qui reçut son éducation au Collège St-Joseph et à l'Académie Protestante de cette ville, ainsi qu'au Collège de Stanstead, entra au service du Pacifique Canadien en 1884, comme opérateur de nuit à Sharbot Lake, Ontario. Il passa peu après dans le département du Fret, et là, par ses aptitudes et son travail incessant, il parvint à s'élever jusqu'au poste de confiance qu'il abandonne aujourd'hui, et où il avait été promu en 1922. Malgré sa démission, il restera cependant en relation avec le Pacifique Canadien, qu'il fera encore bénéficier de sa grande expérience dans certains cas qui se présentent devant la Commission des Chemins de Fer.

M. Lanigan parle couramment la langue française et fut toujours un ami sincère des Canadiens-français, dont il admire la culture et la mentalité. Il compte parmi ses intimes plusieurs de nos compatriotes.

Avec cette démission, le poste de gérant-général du Service de Fret est aboli au Pacifique Canadien.

La poule

Petite, jointes, elle saute du poulailler, dès qu'on lui ouvre la porte.

C'est une poule commune, modestement parée et qui ne pond jamais d'oeufs d'or.

Etourdie de lumière, elle fait quelques pas, indécise, dans la cour.

Elle voit d'abord le tas de cendres où, chaque matin, elle a coutume de s'ébattre.

Elle s'y roule, s'y trempe et, d'une vive agitation d'ailes, les plumes gonflées, elle secoue ses puces de la nuit.

Puis elle va boire au plat creux que la dernière averse a rempli.

Elle ne boit que de l'eau.

Elle boit par petits coups et dresse le col, en équilibre sur le bord du plat.

Ensuite elle cherche sa nourriture éparse.

Les fines herbes sont à elle, et les insectes et les graines perdues.

Elle pique, elle pique, infatigable.

De temps en temps, elle s'arrête. Droite sous son bonnet phrygien, l'oeil vif, le jabot avantageux, elle écoute de l'une et de l'autre oreille.

Et, sûre qu'il n'y a rien de neuf, elle se remet en quête.

Elle lève haut ses pattes raides comme ceux qui ont la goutte. Elle écarte les doigts et les pose avec précaution, sans bruit.

VOLUME XIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 AOUT 1926 — NUMERO 12

Chose admirable: la religion chrétienne qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie fait encore notre bonheur dans celle-ci.

MONTESQUIEU (Esprit des lois).

LA LIBERTÉ

"Fais ton journal de [illegible] qu'il puisse pénétrer dans n'importe quelle famille sans y salir l'âme des enfants."

L.-[illegible] HARDING.

PROPOS D'ELECTIONS

Nous nous sommes efforcés jusqu'ici de donner à nos lecteurs une information aussi impartiale et aussi complète que possible sur la marche de la campagne électorale. Dans la mesure où le permet le cadre restreint d'un journal hebdomadaire, nous avons ouvert nos colonnes aux programmes et aux opinions des deux partis, aux accusations des uns, aux répliques des autres. Notre but est de renseigner loyalement et de permettre à chacun de se former une opinion raisonnée sur la situation. Nous n'avons pas la prétention de croire que cette attitude répondra à toutes les attentes; mais c'est la seule compatible, croyons-nous, avec la tradition d'indépendance politique de la *Liberté*.

Que nos compatriotes soient, selon les lumières de leur conscience, libéraux, conservateurs ou progressistes, c'est un droit que personne ne saurait leur contester. Aucun parti ne détient le monopole de toutes les vertus ni de toute la vérité. Dans la présente élection, si les uns accusent M. Meighen de traiter légèrement la question constitutionnelle, les autres n'ont pas tort de reprocher à M. King de considérer comme une simple bagatelle le scandale des douanes.

Reste la question des ressources naturelles de l'Alberta, où il semble bien que ce soit du côté libéral que la cause des écoles séparées doit attendre le plus de sympathie et de protection.

Chaque électeur a l'obligation stricte de se renseigner le mieux possible pour être en mesure de donner un vote intelligent et consciencieux. Le droit de suffrage n'est pas une simple formalité. C'est un devoir d'état qui s'ajoute à nos autres devoirs, religieux et familiaux, qui les complète et qui engage pareillement notre responsabilité. Il oblige les électeurs et les électrices à poursuivre, à l'aide de leur bulletin de vote, non pas le triomphe aveugle de tel ou tel parti, mais l'intérêt national, par le règne de l'ordre et de la justice.

Il n'est pas absolument indispensable, pour voter d'une manière consciencieuse et intelligente, d'avoir soi-même des idées arrêtées sur tous les points en litige. Comment se reconnaître le plus souvent dans le dédale de ces problèmes complexes, que tant d'orateurs d'occasion embrouillent encore à plaisir? Ce que l'on demande à l'électeur, c'est surtout de choisir un député qui s'occupe de résoudre sagement ces questions pour lui. Son intérêt lui commande de n'apporter pas moins de soin à cet acte qu'il n'en donnerait, le cas échéant, au choix d'un avocat, d'un médecin ou d'un homme d'affaires. Il doit voter pour le candidat que ses principes, son honnêteté et ses connaissances lui montrent le plus apte à le représenter, à sauvegarder ses droits — et avant tout ses droits religieux et nationaux.

Que ce temps d'élections ne soit pas une période de luttes haineuses et d'indignes excès de langage. Il y a moyen de discuter et de différer d'opinion sans qu'il soit nécessaire d'en venir aux gros mots et aux calomnies. Les lois ordinaires de la charité chrétienne ne sont pas suspendues parce que le pays est aux prises avec la fièvre électorale. Garder son sang-froid et sa dignité dans les discussions, respecter les opinions d'autrui, éviter les exagérations et le parti pris, voilà des conseils toujours utiles dont la mise en pratique épargnerait bien des blessures et des divisions regrettables. N'oublions pas qu'au-dessus des querelles politiques il y a pour nous, Canadiens français, une cause sacrée: celle de l'union et de la bonne entente qui doit rallier tous les coeurs et toutes les volontés.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

Un numéro souvenir du "Droit"

A l'occasion du centenaire d'Ottawa, le "Droit" publie un magnifique supplément historique de 80 pages pleines de renseignements fort intéressants sur la capitale aux différentes phases de son existence. La majeure partie de ces articles est due à la plume avertie d'un historien bien connu, M. Francis Audet. Le texte est illustré de nombreuses gravures anciennes et récentes qui lui donnent un agrément de plus.

Nos compliments au "Droit" pour la publication de ce beau numéro spécial.

Visite d'un ancien confrère

Nous avons eu le plaisir de saluer ces jours-ci, à son passage à Winnipeg, M. A. Michelet, qui fut directeur de l'ancien "Courrier de l'Ouest", d'Edmonton, et occupe aujourd'hui le poste important de chef du service de la traduction dans le Bureau International du Travail, à Genève. Venu en mission à Washington pour une durée de trois mois, M. Michelet en a profité pour visiter Edmonton et l'Ouest, où il a séjourné pendant une quinzaine d'années et auxquels il demeure très attaché.

En route pour Rome après 24 ans dans les missions

Edmonton, Alta — En route pour Rome après 24 ans de séjour parmi les peuplades du Mackenzie, le Père A. Dufort, O.M.I., vient d'arriver ici. C'est sa première visite depuis son passage en 1902 pour les missions de l'extrême-nord. Le Père Dufort a résidé cinq ans au Fort Rae et dix-neuf ans au Fort Résolution, d'où il dessert les Indiens dans un rayon de 300 milles. C'est lui qui, en l'absence de Mgr Breynat retenu en France par la maladie, administra le vicariat apostolique du Mackenzie.

Le Père Dufort s'en va au Chapitre général de sa communauté. Il était accompagné du R. P. J. Guy, O.M.I., chargé d'affaires des missions indiennes auprès du gouvernement fédéral et professeur à l'Université d'Ottawa, revenant de son premier voyage "aux glaces polaires".

L'examen des immigrants devrait se faire en Europe

Québec — Dans une entrevue, M. l'abbé Philippe Casgrain, aumônier des immigrants, donne des aperçus intéressants sur l'immigration actuelle. M. l'abbé Casgrain rappelle que le nombre des immigrants augmente considérablement, et il attribue cela aux subventions des gouvernements britannique et canadien accordées aux immigrants cultivateurs. Cependant, il est arrivé que les immigrants venus ici sous le prétexte de cultiver s'empressent de se diriger aux Etats-Unis.

M. l'abbé Casgrain préconise de nouveau des examens médicaux faits en Europe avant le départ des immigrants, examens qui seraient définitifs. Il cite l'exemple d'une famille écossaise de six membres, venue au Canada et obligée de retourner en son pays où elle avait vendu tous ses biens. Cette famille avait subi l'examen médical avant le départ et le médecin canadien qui avait fait cet examen avait trouvé cette famille conforme aux règlements de l'immigration. A l'arrivée au Canada, en juillet, un nouvel examen déclara de la faiblesse mentale et physique chez un enfant de trois ans dans cette famille et l'enfant dut être déporté. Toute la famille dut retourner en Europe.

M. l'abbé Casgrain a, récemment, écrit une lettre à ce sujet au "Times", de Londres, et il continue à demander que les immigrants soient examinés sérieusement et définitivement avant leur départ de l'Europe.

BEATIFICATION DE MGR DE MAZENOD

S. G. Mgr Gauthier annonce à son clergé que l'on prépare la béatification du fondateur des Oblats et ordonne la recherche de ses écrits

Montréal — S. G. Mgr Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, vient d'adresser la lettre circulaire suivante à son clergé au sujet de la béatification de Mgr de Mazenod, fondateur des Oblats.

Arch. de Montréal, 7 août 1926.

Cher Monsieur le Curé,

Vous apprendrez sans doute avec bonheur que l'on s'est mis dernièrement à préparer la béatification de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des Oblats de Marie-Immaculée. Les relations de Mgr Bourget et de Mgr de Mazenod ont été si amicales et les Révérends Pères Oblats ont rendu à ce diocèse de Montréal de si éminents services que je suis heureux d'accueillir la demande du Procureur général de la Congrégation. Vous savez que le premier pas vers la béatification d'un serviteur de Dieu consiste à rechercher ses écrits. Nous allons tous, pour notre part, assurer le succès de cette première procédure. Vous voudrez bien prendre connaissance de la présente ordonnance et la communiquer à vos fidèles, au prône de vos messes paroissiales.

Recevez, cher Monsieur le curé, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

✠ GEORGES, Arch de Tarona, Adm. apostolique.

Ordonnance de Mgr Georges Gauthier, Arch.-coadjuteur de Montréal

En conformité avec les canons 2042 et 2043 du Code de Droit canonique:

1. Nous ordonnons, par les présentes, la recherche des écrits du Serviteur de Dieu, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod.

2. Nous rappelons que les règles du Droit Canonique, laissent entendre par écrits non seulement les autographes, mais tous les textes dictés ou imprimés qui ont pour auteur le Serviteur de Dieu, et qu'il y a pour tous obligation grave de nous remettre les écrits de Mgr de Mazenod.

3. Les écrits du Serviteur de Dieu devront être déposés, dans un délai de trois mois, à partir du 15 août prochain, dans notre chancellerie. Les possesseurs de ces écrits qui désirent conserver les originaux, devront cependant les présenter, afin qu'il en soit fait une copie authentique.

La présente ordonnance sera publiée dans notre "Semaine Religieuse" et lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui suivra la réception.

LA PETITE HISTOIRE MANITOBAINE

Notes sur la paroisse de Lorette, Man.

(Suite)

L'affaire des terres

Cette acquisition d'une propriété pour la mission nous rappelle une vive alerte qui eut lieu vers ces temps-là au sujet des titres des terres. Il surgit une difficulté qui eût pu entraîner la perte de leurs terres pour les habitants de l'endroit, et la ruine de l'établissement naissant, n'eût été l'esprit toujours en éveil de Mgr Taché pour flairer le danger, et l'activité de M. l'abbé D. Fillion pour le conjurer.

C'était au mois de mars 1874. M. l'abbé Fillion est averti que le Bureau des terres va exiger que les habitants de Notre-Dame de Lorette rachètent leurs terres, s'ils veulent les conserver. C'était anéantir une paroisse catholique naissante. M. Fillion en donne aussitôt avis à Mgr Taché, qui l'engage à partir immédiatement pour Notre-Dame de Lorette, afin de faire signer des pétitions à chacun des propriétaires. M. Fillion se met en route le soir même, emploie toute la nuit à courir de maison en maison pour faire signer les pétitions, selon une formule que lui a donnée M. l'avocat Dubuc (plus tard sir Joseph Dubuc). A quatre heures du matin, il va prendre quelques instants de sommeil, recommence ensuite sa tournée et la continue la journée et la nuit suivante. Il envoie à Ottawa les pétitions recueillies, au nombre de plus de cent. Ce fut le salut de la paroisse.

Les habitants donnèrent à leur sauveur $150; il en recueillit $200 auprès d'autres bienfaiteurs; ce furent les premiers fonds recueillis pour la construction de la première chapelle (1).

Coup d'oeil général sur la paroisse de Lorette — Situation

Notre-Dame de Lorette est située entre les paroisses de Transcona au nord, Sainte-Geneviève à l'est, Sainte-Anne des Chênes au sud-est et au sud, l'Isle de Chênes à l'ouest et la ville de Saint-Boniface au nord-ouest. Elle a 18 milles du nord au sud, et 14 milles de l'est à l'ouest, comprenant 152 sections, ou 97,280 acres en superficie — ce qui est certainement un beau chiffre. Mais en réalité la population catholique n'occupe pas la moitié de cette étendue. Elle est tout entière échelonnée sur les deux rives de la rivière Seine, au sud de la voie ferrée du Canadien National à partir à mi-distance entre les stations de Navin et de Lorette jusqu'à la station de Dufresne, qui est sur la limite entre Lorette et Sainte-Anne.

Mgr Taché lui assigna ses limites par un document daté du 3 janvier 1877, mais le décret d'érection canonique ne date que du 15 décembre 1882.

Industrie

Lorette est une paroisse agricole. Dès le début on s'y est adonné à la culture mixte. Il y eut autrefois des fromageries prospères. M. Dosithée Pelletier, de Saint-Césaire, comté de Rouville, Qué., construisit la première fromagerie en 1888. Le premier fromager fut P. Saint-Pierre, et la première vente de fromage eut lieu le 16 juin 1888. Le prix fut de 12 sous ½ la livre, ce qui était alors considéré comme un prix très avantageux.

Une deuxième fromagerie fut construite plus tard, dans le canton de Saint-Cuthbert.

Il est regrettable que ces fromageries aient été forcées, par la suite, de cesser leurs opérations, à cause de la concurrence nuisible, et pas toujours loyale, des compagnies laitières de la ville. Les habitants en ont souffert grandement.

Au moment où j'écris ces lignes, la colonie italienne, établie dans la paroisse depuis deux ans, prend ses mesures pour construire une nouvelle fromagerie au village.

Population

Il y a à Lorette 115 familles catholiques de langue française, 12 familles polonaises et ruthènes, et trois familles italiennes (une trentaine de personnes en tout); ce qui donne une population d'environ 775.

Ecoles

Quoi qu'on en ait pu dire, un des premiers soucis de nos pères a toujours été de faire donner à leurs enfants une instruction au moins convenable. Et généralement, dans nos centres catholiques, et surtout canadiens, la maison d'école s'est élevée avant l'église. Lorette ne fit pas exception. La classe (il n'y avait pas encore de maison d'école) se fit d'abord dans la maison de M. J.-Baptiste Gauthier, et par Mme Gauthier elle-même, qui ajoutait ce souci à celui d'élever sa famille. (2) C'était en 1877.

En 1877 on utilisa comme maison d'école la partie de la maison construite par M. Quévillon, qui se transformait en église pour le dimanche.

La première école fut construite en 1880. C'était tout à fait primitif: une maisonnette mesurant environ 12 pieds, avec une porte et deux petites fenêtres. Elle était située à peu près où s'élève aujourd'hui la résidence du Dr P. [illegible]. M. l'inspecteur d'école Roger Goulet, qui fréquenta cette école, rappelle avec agrément ce jour d'examen de fin d'année scolaire, où il se trouva seul élève en classe, ayant à affronter le public qui assistait à l'examen, se composant de l'instituteur et d'un seul commissaire. Voilà bien une école réduite à sa plus simple expression. Et M. Goulet tout joyeux de prétendre qu'il remporta la palme haut la main, ce jour-là!

M. L.-E. Martel, gendre de Mme Gauthier, succéda à celle-ci comme instituteur.

Cette première maison d'école fut remplacée par une autre plus spacieuse en 1888 et elle fut à son tour remplacée, par l'école actuelle en 1899.

A Lorette-Est (Dufresne) il se trouva aussi, dans les premiers temps, une femme dévouée qui ajouta aux soins de sa famille la noble tâche d'enseigner le catéchisme et les premiers éléments de la grammaire aux enfants des alentours. Ce fut Mme Elie Dupuis, née Philomène Lafortune, originaire de Saint-Jacques de l'Achigan. Cette personne vit encore et demeure chez son fils Marcel; elle aura bientôt ses 85 ans accomplis. La première école régulière y fut ouverte en 1881.

L'école de Lorette-Ouest fut ouverte en 1885, et celle de Saint-Cuthbert l'année suivante.

Le Couvent

L'établissement d'une communauté religieuse dans une paroisse fait toujours époque et marque un pas de plus dans la voie du progrès. C'est un soulagement pour les parents de pouvoir confier leurs enfants à des Soeurs enseignantes; c'est un souci de moins pour la commission scolaire qui ne voit plus se renouveler chaque année l'inquiétant problème de s'assurer des instituteurs compétents. Une communauté enseignante a l'expérience du passé à son crédit. Une expérience et des traditions de plusieurs années, de plusieurs générations, et quelquefois de plusieurs siècles, est une chose qu'aucune science ne peut remplacer et dont bénéficie la population scolaire. La jeunesse en reçoit une formation particulière que l'on remarque bientôt et qui lui fait honneur. Un couvent dans une paroisse, c'est une bénédiction qu'un trop grand nombre, malheureusement, ne savent pas apprécier. Lorette a cet avantage.

Dès les premières années de son établissement comme curé de la paroisse, M. Dufresne s'occupa d'avoir des religieuses enseignantes, et s'en ouvrit à Mgr Taché, qui lui fit remettre à plus tard ce projet, parce qu'il ne jugeait pas la chose urgente, et parce que les sujets faisaient défaut pour accepter de nouvelles fondations.

En 1891, M. Dufresne revint à la charge de nouveau, sans guère plus de succès. On lui fit entendre, toutefois, que si la communauté des Soeurs Grises, ou une autre acceptait, on y verrait. Mais elles ne purent accepter l'offre de cet établissement.

En 1893, un ami personnel de M. Dufresne, Mgr Maxime Decelles, devenait évêque coadjuteur de Saint-Hyacinthe. M. Dufresne crut y avoir une chance. Mgr L.-Z. Moreau, de Saint-Hyacinthe, avait fondé la communauté des Soeurs de Saint-Joseph en 1877. Une soeur de M. Dufresne, sous le nom de Soeur Henriette, avait été la première supérieure de la nouvelle communauté, et ce concours de circonstances faisait espérer à M. Dufresne de réussir à trouver là des sujets qui se chargeraient de la fondation projetée depuis si longtemps. Mais on lui répondit de n'y point songer avant deux ou trois ans.

Mêmes démarches en 1895 auprès de Mgr Decelles, venu à Saint-Boniface à l'occasion du sacre de Mgr Langevin. Même résultat négatif.

Nouvelles démarches en 1900, lorsqu'étant allé à Saint-Pie, aux funérailles de sa mère, M. Dufresne alla voir Mgr Moreau lui-même, qui consentit; mais Mgr Decelles s'opposa encore au départ des Soeurs.

L'année suivante, M. Dufresne retourna à Saint-Hyacinthe, assister au jubilé épiscopal de Mgr Moreau (janvier 1901). La cause, déjà pratiquement gagnée, grâce à l'intervention de Mgr Langevin qui supplie les autorités de Saint-Hyacinthe d'envoyer des Religieuses pour la mission du Lac Croche, est définitivement réglée à la suite d'entrevues et de pourparlers entre M. Dufresne, Mgr Moreau et Mgr Decelles, et la communauté des Soeurs de Saint-Joseph. Les derniers arrangements furent déterminés et signés entre les parties le 29 mai 1901. Messieurs les commissaires d'école Léon Marcoux, président, Camille Janson et Médéric Gendron, secrétaire-trésorier, signèrent ce premier engagement. Enfin le 22 août 1901 arrivèrent les Soeurs Saint-Louis de Gonzague, directrice, Saint-Léon, assistante, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anastasie.

Il y eut grande démonstration à l'arrivée des Religieuses. Souhaits de bienvenue, bénédiction du Saint-Sacrement, puis souper servi par les dames de la paroisse.

En mars 1902 arriva Soeur Saint-Aimé comme maîtresse de musique et d'anglais, et plus tard directrice.

Les besoins se sont accrus avec les années, et aujourd'hui le personnel régulier du couvent est de huit religieuses.

Si M. le curé Dufresne avait été à la tâche pendant des années pour obtenir des religieuses, il faut dire, en toute justice, qu'il y était encouragé et poussé par la commission scolaire. Nous relevons au cahier des minutes, 4 juillet 1899, une motion proposée par Wm Lagimodière, secondée par Agénor Dubuc, qu'on s'entende avec Mgr l'Archevêque pour obtenir des religieuses qui se chargeront de l'école du village.

Les Religieuses n'eurent pour logement que le haut de l'école actuelle pendant les deux premières années. M. Dufresne fit construire, en 1903, le couvent qui fut ensuite agrandi et réparé en 1922.

Les églises

Il faut bien mettre le titre au pluriel, puisque l'église actuelle est la troisième construite.

La première était une maison-chapelle de 30x20 pieds, à deux étages, construite en 1877 par M. T. Quévillon. (3) Le bas servait de chapelle, et l'étage supérieur était occupé par le prêtre.

Deux ans plus tard, le nouveau curé, M. Cominges, arrivé au mois de mars 1879, fit construire une chapelle un peu plus spacieuse, 50x30 pieds. Il utilisa à cet effet le bois préparé en 1874 sous les ordres et la direction de M. l'abbé D. Fillion.

A son arrivée dans la paroisse (octobre 1884) M. Dufresne fit construire un jubé dans cette chapelle. Au printemps suivant il la fit agrandir un peu, y ajouta une sacristie de 25x20 pieds, et compléta la chapelle en la faisant surmonter d'un clocher, la fit lambrisser et peinturer à l'intérieur et à l'extérieur. Cette chapelle fut démolie en 1903. On en avait enlevé tout ce qui pouvait être utilisé dans la construction de l'église actuelle.

L'église actuelle fut commencée le 16 juillet 1894. Edouard Morin, maçon, de Sainte-Anne, aidé de Francis Mondor, en fit les fondations. La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire eut lieu à la fête de sainte Anne, le 26 juillet, et fut présidée par le R. P. Joachim Allard, O.M.I., V.G., et administrateur du diocèse, depuis la mort de Mgr Taché. Assistaient aussi à la cérémonie, Mgr A. Cherrier, de Winnipeg, M. l'abbé N. Jutras, curé de Letellier, avec son frère M. l'abbé Pierre Jutras, du diocèse de Nicolet.

J.-C. SAINT-AMANT,
Ptre, curé.

(A suivre)

(1) Les gens de Lorette aimeront peut-être à connaître les noms des propriétaires catholiques de la mission de Lorette à cette époque. Voici la liste de ceux à qui la prompte démarche de M. Fillion sauva leurs terres: Octave Allard, André Beauchemin, Louis Blondeau, J.-Baptiste Branconnier, Christine et Thomas Bruneau, André et Damase Carrière, Henri Coutu, Henri et Joseph Daigneault, William Dauphinais, Maxime Dumais, François, Joseph, Louis et Thomas Flammand, Louis Fontaine, André, Augustin et Isidore Gaudry, J.-Baptiste Gauthier, Damase Harrison, Athanase, Joseph (aîné) et Joseph (jeune) Huppé, Benjamin, Elzéar, Godfroy, Jean-Baptiste, Jos.-Romain, Romain (aîné), Romain (jeune), Joseph, Louis, Modeste Lagimodière; Norbert (aîné) et Norbert (jeune) Landry; veuve J.-Baptiste Laurence, Jos. Letendre, Magloire Marin, Alexandre, Collin, Daniel, Joseph et William MacDougall, Mathias Normand, Magloire Plante; Joseph et Pierre Sauvé; Maxime et Toussaint Vaudry. 52 en tout. Ils avaient $1.50 à payer pour leur titre de terrain; 32 payèrent, 20... promirent de payer... Ce n'est donc pas d'aujourd'hui qu'il y en a qui ne payent pas leurs dettes...

(2) Mme Rosalie Gauthier, née à Verchères le 28 décembre 1835, du mariage d'Hippolyte Germain et d'Emilia Quintal, étudia chez les Soeurs de la Providence, à Montréal. En 1853 elle épouse J.-Baptiste Gauthier, entrepreneur en construction. Les jeunes époux vont demeurer d'abord à Saint-Paul, Minn., viennent ensuite à Saint-Boniface, où M. Gauthier travaille à la cathédrale incendiée en 1859. Ils viennent ensuite à Lorette, puis vont à Sainte-Anne, et reviennent plus tard à Lorette. Mme Gauthier mourut à Saint-Boniface, âgée de 89 ans, le 27 novembre 1924.

(3) Cette première maison, qui devint le presbytère, était construite à l'endroit même où est aujourd'hui l'ancien hangar à grain, et le garage de M. le curé, sur la côte de la Seine. C'était près du chemin public, qui longeait alors la rivière. La route Dawson passait considérablement plus au nord qu'elle n'est aujourd'hui.

La première église de Lorette, construite en 1877

Promotion pour un Canadien-Français



M. ARMAND-D. BEAUDRY

On annonce ces jours-ci une nouvelle promotion au Service des Voyageurs du Pacifique Canadien à Montréal. M. Armand-D. Beaudry, qui depuis quelque temps avait été attaché aux bureaux de M. C.-A. Langevin, agent général du Pacifique Canadien à Québec, fera désormais partie du personnel de M. R.-G. Amiot, agent du district de Montréal, comme agent voyageur dans ce district. M. Beaudry remplace, dans la métropole, M. P.-E. Gingras, récemment transféré à Winnipeg comme représentant spécial du Service des Voyageurs du Pacifique Canadien auprès de la clientèle de langue française de l'Ouest.

M. Beaudry, qui naquit à Québec en 1894, est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1910. Il avait d'abord été au service du Grand-Tronc dans la vieille capitale. Successivement préposé à la vente des billets, au service des excursions, commis en chef du bureau de Québec et agent de billets sur les paquebots transatlantiques du Pacifique Canadien, M. Beaudry était agent voyageur à Québec, avant de venir occuper à Montréal la position de confiance à laquelle ses supérieurs l'appellent aujourd'hui.

AUTOUR DE LA CONSTITUTION

La presse anglaise, en général, estime que le gouverneur général a bien agi

La presse anglaise, dans ses commentaires sur la question constitutionnelle posée au pays par le refus de lord Byng d'accorder la dissolution à M. King, a été, en général, plutôt favorable à l'attitude prise en cette circonstance par le gouverneur général.

Pour elle, le gouverneur en exerçant le pouvoir discrétionnaire de refuser la dissolution des Chambres à M. King, a agi au meilleur de sa connaissance et, surtout, a agi en arbitre. Dans la lutte des partis, lord Byng s'est conduit comme l'arbitre qui décide quel parti doit primer, et, après avoir donné une chance à M. King, a voulu en donner une autre à M. Meighen. Aux regards des journaux d'Angleterre, l'action du gouverneur est toute naturelle. Ils n'y voient aucune objection. Au contraire, tout s'est passé de la façon la plus normale. Lord Byng, à leurs yeux, a donné la seule solution raisonnable au problème qui lui était posé et, à titre d'arbitre, il a dû nécessairement pencher d'un côté plutôt que de l'autre.

Dans le "Daily News" du 21 juillet, on pouvait lire ceci: "Le poids de l'autorité informée, au Canada, est d'avis que les circonstances sans précédents entourant la requête de M. King ont justifié lord Byng de se départir de la règle reconnue que la Couronne, quand on l'en avise, doit accorder la dissolution". Et le même journal ajoutait: "Mais, dans la suite, le gouverneur général s'est conduit d'une façon étrange et maladroite qui illustre le danger de confier un haut poste politique à un soldat de profession, dénué de l'expérience pratique de la politique et des problèmes constitutionnels."

Le "Times" du 20 juillet, dans un long article intitulé: "L'action de Lord Byng — Le refus de la dissolution — Quelques précédents" — a traité de cette question. "Il ne peut y avoir de doute quant à l'existence légale du pouvoir discrétionnaire de refuser la dissolution. C'est un point, d'ailleurs, sur lequel tous sont d'accord. Dans les lettres patentes de la nomination d'un gouverneur général, ce pouvoir d'accorder ou de refuser la dissolution lui est spécifiquement réservé comme il est énuméré dans les actes établissant le gouvernement responsable.

"De plus, la position du gouverneur général est pour ainsi dire double. Il est le représentant du lien impérial, et, à ce titre, il est responsable au gouvernement anglais. Mais, d'autre part, il est aussi partie intégrale de la Constitution du pays, jouissant de pouvoirs empruntés à la Couronne anglaise. Et c'est comme officier nécessaire du système du gouvernement responsable qu'il jouit du pouvoir d'accorder ou de refuser la dissolution."

"En Angleterre, dit le "Times", ce pouvoir discrétionnaire est devenu si peu familier, à cause de son manque d'exercice, que sa résurrection, aujourd'hui, apparaîtrait comme une incursion dans le champ politique. Mais, dans les Dominions, on retrouve d'abondants exemples de cet exercice du pouvoir discrétionnaire." Mais, il faut bien avouer qu'il faut remonter aux premiers jours du gouvernement responsable, alors que les gouverneurs dominaient leur conseil, pour en retrouver de nombreux exemples et que, d'autre part, si c'était une pratique aussi courante dans les autres Dominions avant 1914, comme le dit le "Times", au Canada on n'en retrouve pas d'exemple depuis la Confédération.

Et le grand journal anglais cite des précédents de l'exercice du pouvoir discrétionnaire du gouverneur général de refuser ou d'accorder la dissolution, rappelant qu'en 1887, à la Conférence coloniale, sir F. Dillon Bell, parlant au nom de la Nouvelle-Zélande, avait voulu faire déclarer que la dissolution devait être accordée comme question de procédure régulière et non comme question de faveur. Mais on ne se rendit pas à ses réclamations, les considérant comme une inovation. La Conférence maintint même la décision déjà rendue par le Colonial Office, en 1878, à propos de la conduite de lord Normanby, gouverneur de la Nouvelle-Zélande, que le gouverneur jouissait d'une discrétion personnelle et entière relativement à la dissolution.

Mais on remarquera que ces précédents, nombreux en Nouvelle-Zélande, en Australie, en Nouvelles-Galles du Sud, sont plutôt rares au Canada, et se sont produits dans un temps où notre pays n'avait pas son statut actuel de Dominion. Le dernier précédent remonte à 1858.

Le "Times" rappelle aussi qu'en 1906, lord Elgin, alors secrétaire des colonies, dans une dépêche au gouverneur général de la Nouvelle-Zélande, avait déclaré que des circonstances très extraordinaires étaient requises pour qu'un gouverneur soit autorisé à rejeter l'avis de ses ministres, et qu'en cas de doute il devrait toujours s'en tenir à la politique de se laisser guider par ses ministres. Et les conseils de lord Elgin ont été suivis par des gouverneurs dans certains cas.

Le grand journal anglais fait remarquer, en terminant, que c'est aux Canadiens à décider quelle sera la pratique à suivre chez eux, d'autant plus que c'est le caractère même des institutions politiques britanniques de ne s'astreindre à aucune formule rigide, mais de se plier plutôt aux exigences du moment, tout en sauvegardant certains principes essentiels.

Francis SCHRYBURT.

— Le "Droit".

LA POLITESSE A LA MAISON

De seize à vingt ans, les jeunes gens ne vont guère dans le monde; le cercle de leurs relations se borne à celui des parents et des amis de la famille. C'est là, mieux que partout ailleurs, qu'ils pourront s'initier au bon ton, qu'ils acquerront l'aisance et l'urbanité des manières qui caractérisent un homme bien élevé.

Ils sont souvent timides; c'est un supplice pour eux d'aller en visite, de paraître au salon, d'être l'objet d'une attention même bienveillante, de subir les questions qui leur sont posées. La faute en est moins à eux qu'à leur éducation: trop souvent nous oublions que nos fils, comme nos filles, doivent être formés et habitués aux relations de la vie sociale. Par faiblesse, nous évitons de leur adresser des observations, ou bien, tombant dans l'excès contraire, nous les fatiguons par l'étroitesse de nos prescriptions.

Les jeunes filles se "débrouillent" plus vite que les garçons; à âge égal, elles possèdent plus d'expérience; conscient de son inféririté, le jeune homme redoute d'être raillé, mal jugé. Il se trouble et il en souffre.

Sans contraintes maladroites, il faut habituer nos fils à pratiquer, vis-à-vis de leur entourage familier, les formes d'une politesse élégante. Ne nous montrons pas trop tolérantes pour les grandes libertés que prend volontiers le collégien qui s'émancipe: liberté d'allure et de langage, affectation de scepticisme, dédain de la simplicité des détails d'intérieur.

Moins que jamais l'homme n'a le droit, aujourd'hui, de se désintéresser des efforts communs; d'être égoïste au milieu de sa famille; enseignons-lui l'art d'y vivre en bonne harmonie — comme il doit vivre plus tard avec le reste de ses semblables. Il est bon d'être "l'ami" de ses enfants, mais il ne faut pas condescendre à devenir leur "camarade"; que la familiarité permise envers les parents se nuance de respect. Nous habituerons nos fils à la courtoisie, cette fleur de chevalerie française qui les rend empressés auprès d'une femme âgée, qui leur fait user d'une politesse cordiale envers les jeunes filles.

Si l'esprit est, de part et d'autre, solidement nourri, ils causeront avec leurs soeurs d'autre chose que de leurs flirts et des potins de camarades; ils ne leur enseigneront pas l'argot; mais ils noueront avec elles ces affections solides, qui sont une des forces et un des charmes de la vie familiale.

La bonté doit toujours inspirer la politesse; s'il est bien de se montrer enjoué, c'est mieux encore de ne pas céder au plaisir de lancer un bon mot qui blessera l'amour-propre d'un garçon moins instruit, moins fortuné que soi — ou atteint d'une disgrâce physique.

L'habitude de la bonne tenue à la maison donnera aux jeunes gens la juste mesure à observer dans le monde. Qu'ils ne soient ni gourmés, ni pédants — ni vains de leur savoir tout neuf, ni médusés par la crainte de paraître ignorants. Ne rabattons pas inutilement leurs initiatives; sachons discuter avec eux, accepter quelque hardiesse dans leurs idées, respecter leurs goûts personnels; ils prendront conscience de leur valeur et leur attitude s'en ressentira.

L'oeil du maître

"Rien ne peut remplacer l'oeil du maître." Le cultivateur doit diriger son exploitation avec "ordre". Il doit veiller lui-même à ce que tous les travaux de la ferme s'effectuent régulièrement et sans perte de temps. Si une partie de l'ouvrage est accomplie par des personnes étrangères à sa famille, il doit exercer une surveillance encore plus attentive.

Les travaux agricoles sont variés; chacun d'eux demande à être exécuté à une époque déterminée; un retard de quelques jours et même parfois de quelques heures peut avoir de fâcheuses conséquences. Aussi le cultivateur doit-il "être actif" et ne rien remettre au lendemain qu'il puisse faire le jour même."

Malheureusement cette habitude ne se contracte pas lorsque l'on a soixante ans. Aussi est-il important de commencer dès maintenant. Chacun sait l'histoire de celui qui "se lève trop tard"...

COIN DES ENFANTS

Beauté d'une âme

Quand la terre repose encore,
Il est beau le rayon lointain,
Premier sourire du matin
Qui la réveille et la colore.

La vie est belle à son aurore,
Quand, rêvant un heureux destin,
Elle vient s'asseoir au festin
Qu'un rayon d'espérance dore.

Mais je connais, ô Dieu clément,
Un spectacle encore plus charmant
Que le réveil de la nature,

Que l'espérance en sa fraîcheur,
Et que l'espérance en sa fleur:
C'est la beauté d'une âme pure.

Comte de SEGUR.

COURRIER DE MERE GRAND

Adèle de Rocquigny, école Haywood — Merci pour votre charmante lettre qui me dit votre affection pour Mère-Grand. Merci aussi pour vos bonnes prières. Revenez bientôt.

Emilienne Chartier, Saint-Lazare — Merci pour votre gentille lettre qui me dit votre appréciation du Coin des Enfants. Cela me fait plaisir de voir votre intérêt et j'espère que vous m'écrirez encore bientôt.

Gertrude Pelletier, St-Adolphe — Moi aussi, j'espère vous rencontrer pendant les vacances, mais j'ai l'avantage sur vous: je vous connais bien. Que ces jours de vacances vous apportent tout le plaisir que vous anticipez. Au revoir affectueux.

Rose Vandaele, Saint-Adolphe — Votre toute affectueuse lettre m'a fait un gros plaisir. J'espère que vous jouissez de vos vacances, mais que vous serez heureuse de revenir à votre cher couvent. Merci pour vos bonnes prières.

Marie-Rose Archambault, Ste-Rose du Lac — Je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue, chère petite Rose, et je compte sur une prochaine lettre, même pendant les vacances.

Emma Simon, Notre-Dame de Lourdes — J'ai beaucoup aimé votre lettre, et votre appréciation de la page des enfants m'a fait plaisir. Continuez à bien étudier votre français. Vous avez un beau talent.

Yvonne Deschambault, Saint-Lazare — C'est toujours un bonheur pour moi de recevoir les lettres de mes petits enfants du Coin, mais la vôtre m'a fait encore un plus grand plaisir. Je ne sais pourquoi... C'est peut-être pour la même raison que je vous donnais dans ma première lettre. Continuez à me donner des détails de votre vie, ils m'intéressent beaucoup. Au revoir et merci affectueux.

Adèle Paillé, Saint-Norbert — J'ai bien aimé votre gentille lettre et je vous en dis un merci du fond du coeur. Revenez encore bientôt.

Juliette Poirier, Broad Valley — Vous êtes la première qui m'arrivez de Broad Valley. Je vous souhaite la bienvenue et je fais des voeux pour que vous aimiez de plus en plus ce Coin des Enfants. Cordial merci et affectueux au revoir.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Ecole Haywood, 11 juin 1926.

Chère Mère-Grand,

C'est aujourd'hui la fête du Sacré-Coeur. Nous allons prier pour vous parce que vous aimez bien les petits enfants.

Ce sera bientôt les vacances, mais nous étudions encore beaucoup. Nous aurons un examen de catéchisme et M. le curé donnera un prix à celle qui arrivera première. J'aime bien à apprendre mon catéchisme et l'histoire sainte.

Nous ferons notre première communion solennelle au mois de juillet. Je vous invite à venir à Haywood, chère Mère-Grand, parce que nous aurons une très belle fête.

Votre petite fille qui vous embrasse,
Adèle de ROCQUIGNY,
3me grade (11 ans).

* * *

Couvent de Saint-Adolphe,
le 22 juin 1926.

Chère Mère-Grand,

Maintenant que j'ai annoncé à ma chère maman le jour des prix, je suis contente de vous écrire la même nouvelle. Le 23 juin nous partirons chez nous, et je tâcherai de toujours faire plaisir à mes parents pendant ces vacances. Ainsi je [illegible] plaisir au bon Jésus que j'irai recevoir le plus souvent possible. Peut-être que je vais vous rencontrer, car je pense bien que vous aussi vous allez prendre des vacances pour vous reposer de vos fatigues.

Je vous remercie pour l'affectueux [illegible] ... [illegible] cette semaine, nous avons bien de la peine de nous quitter, mais nous prierons bien les unes pour les autres, afin de nous retrouver en septembre près de nos bonnes maîtresses que nous aimons beaucoup.

Le 10 mai j'ai eu 11 ans et mes amies m'ont donné de bien belles images. Aujourd'hui il pleut et nous ne pouvons pas jouer dehors; c'est bien dommage. Ma soeur Eva passe son entrée cette semaine; je pense bien qu'elle ne trouve pas cela trop difficile.

Au revoir, chère Mère-Grand, je vous embrasse de tout mon coeur.

Gertrude PELLETIER.

* * *

Couvent du Sacré-Coeur,
le 22 juin 1926.

Chère Mère-Grand,

Mère-Grand, après ma chère maman vous serez la première à qui je vais annoncer le jour des prix. Le départ est le mardi 29 juin.

Nous faisons une neuvaine à la Très Sainte Vierge pour lui demander de nous préserver de tout péché pendant les vacances.

Vous me dites, dans votre belle et affectueuse réponse, que je suis charmante, mais je vois bien que vous ne me connaissez pas encore tout à fait. J'ai quelques défauts, mais je vous promets que pendant mes vacances je vais continuer de me corriger; pour cela je veux prier beaucoup.

La mission a été bien belle à Saint-Adolphe, et les deux sermons que j'ai les mieux compris c'est celui sur la sainte Vierge et celui où le missionnaire nous a montré que nous devions aimer et toujours respecter nos parents, même quand nous serons vieux. Pour la fête du Sacré-Coeur et pour la clôture de la mission, nous avons fait une illumination de tout le couvent; cela était très beau et Mgr l'Archevêque était content. Il nous a dit: "Il ne vous manque plus que le feu d'artifice." Je suis bien contente que Monseigneur soit guéri; je pense qu'il ne retombera plus malade.

Je continue de prier pour vous et je vous embrasse bien fort.

Rose VANDAELE (10 ans).

* * *

Saint-Lazare, Man., le 25 juin 1926.

Bien chère Mère-Grand,

Je veux vous écrire quelques mots et vous donner de mes nouvelles qui sont très bonnes. Chère Mère-Grand, j'ai fini mon mois de catéchisme et maintenant je me prépare pour faire une bonne communion dimanche. Je suis en retraite. Je vous demande encore une fois de continuer vos petites histoires au Coin des Enfants. Je les trouve très amusantes et les suis avec plaisir.

Je vous remercie bien des fois pour ce que vous avez mis sur la "Liberté".

Au revoir. D'une petite fille qui vous aime beaucoup et qui ne vous oubliera jamais.

Yvonne DESCHAMBAULT.
(14 ans)

* * *

Notre-Dame de Lourdes, Man.,
le 18 juin 1926.

Chère Mère-Grand,

Je trouve vos histoires très intéressantes et toutes les semaines je lis le journal à présent. Je suis bien contente de voir que les petits enfants vous écrivent; moi aussi je vous écrirai souvent après les vacances. J'espère que vous aussi, Mère-Grand, vous aurez des vacances.

Je vais à l'école Jeanne d'Arc; nous sommes 25 élèves en tout. La distribution des prix est fixée au 30 juin. J'ai bien hâte. Nous avons tous appris des belles pièces et nos parents viendront les entendre.

Chère Mère-Grand, au revoir.

Une petite fille qui vous aime beaucoup.

Emma SIMON (12 ans).

* * *

Broad Valley, Man.,
le 29 juillet 1926.

Chère Mère-Grand,

J'ai entendu dire qu'il y avait plusieurs enfants qui vous écrivaient et j'ai pensé vous écrire moi aussi pour faire connaissance avec vous. J'ai lu les histoires qu'il y avait sur la "Liberté", et je les trouve toutes très amusantes et très intéressantes. J'espère que vous en mettrez encore parce que je suis ces petites histoires avec beaucoup d'intérêt.

Surtout continuez, chère Mère-Grand, vos causeries si bien remplies de conseils qui me sont très utiles et qui, j'en suis sûre, font du bien à tous [illegible]

* * *

Sainte-Rose du Lac, Man.,
le 24 juin 1926.

Chère Mère-Grand,

J'ai vu qu'il y avait plusieurs enfants qui vous écrivaient, et j'ai pensé à vous écrire moi aussi. Ma grande soeur Yvonne est revenue du couvent vendredi, et nous sommes tous contents de la revoir. Je vais à l'école tous les jours et j'aime bien cela.

Nos vacances vont commencer le 1er juillet, et le 30 juin c'est le jour des prix. Je suis dans le quatrième grade; je vais être dans le cinquième quand l'école recommencera au mois de septembre.

Au revoir, Mère-Grand.

Une petite fille qui vous aime beaucoup.

Marie-Rose ARCHAMBAULT.

* * *

Saint-Norbert, Man.,
le 28 juillet 1926.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de lire chaque semaine sur la "Liberté" le Coin des Enfants. Maintenant que nous sommes en vacances je passe les journées à jouer avec mes poupées, mes frères et mes soeurs.

Dimanche dernier, le 25, il y a eu un pique-nique à Saint-Jean-Baptiste, donné par les Chevaliers de Colomb. Papa nous a tous emmenés en auto. Il y a eu des courses de jeunes filles. Ma soeur Bernadette et moi avons gagné chacun un beau prix. J'ai rencontré plusieurs de mes petites compagnes de classe et nous nous sommes bien amusées.

J'aime bien à aller au couvent. Je suis en sixième grade, j'ai onze ans.

Je prie le bon Dieu afin qu'il vous prolonge la vie et que vous puissiez continuer le Coin des Enfants.

Au revoir, Mère-Grand.

Votre petite fille,
Adèle PAILLE.

La jeune fille

Extrait d'un livre qui date de 1702:

"Une jeune fille doit être comme une soupe maigre, n'ayant pas beaucoup d'yeux, elle ne peut regarder autour d'elle.

"Une jeune fille doit être comme un miroir: l'haleine de celui qui l'approche trop le trouble."

Autour de la Ferme

LA PREVENTION DES INCENDIES SUR LA FERME

Comme les incendies augmentent toujours, de même que les taux d'assurance, il y aurait lieu d'examiner les causes principales des incendies de ferme et les moyens de les prévenir. Cette hausse des taux d'assurance sur les bâtiments a été très forte en ces dernières années; elle varie suivant les territoires, mais on peut affirmer que nous payons aujourd'hui de 50 pour 100 à 75 pour 100 de plus qu'il y a dix ans, et cependant malgré cette hausse des taux, les compagnies d'assurance ont payé, sur les bâtiments de ferme incendiés au Canada, de 1921 à 1924 inclusivement, vingt pour cent de plus que la somme reçue en primes.

Les bâtiments de ferme sont plus exposés aux incendies que les maisons de ville. Les granges sont toujours construites en bois et elles contiennent toujours du foin et de la paille. On s'éclaire généralement au moyen de lampes ou de lanternes à pétrole. Les batteuses fonctionnent près des granges remplies de grain et de paille. Enfin il est bien rare que l'on ait les moyens de combattre un incendie sur la ferme, et lorsque le feu se déclare, il détruit souvent complètement tous les bâtiments, avec leur contenu. Comme l'assurance ne couvre pas la valeur entière de la propriété détruite, le propriétaire subit toujours de grosses pertes. Il en coûte très cher pour remplacer les bâtiments détruits, car le coût de la construction a beaucoup augmenté. Mentionnons enfin les incommodités dont on souffre après l'incendie, les dangers qui en résultent pour la vie, etc.; toutes ces choses nous imposent l'exercice de toutes les précautions possibles. En fait quatre-vingt-quatre pour cent des incendies sont causés par la négligence.

Moyens de prévenir les incendies

Les mauvaises cheminées, les appareils de chauffage défectueux sont une source sérieuse d'incendies. Veillons donc à ce que cheminées et tuyaux soient bien construits et nettoyés aussi souvent que possible. Plaçons les poêles à au moins deux pieds des murs et quatre pouces du plancher, ou recouvrons murs et plancher d'une feuille de métal ou d'une autre substance à l'épreuve du feu. Plaçons les tuyaux du poêle aussi loin que possible des murs et plafond, et entourons-les d'un cercle de fer blanc là où ils traversent ces murs et plafond. Recouvrons d'un capuchon de métal toutes les ouvertures non utilisées dans la cheminée. Ne nous servons jamais de pétrole pour allumer le feu; c'est la cause de bien des incendies. Tenons toujours le pétrole dans un bidon de métal; un récipient en verre peut se casser et son contenu se répandre.

Ne laissons pas les enfants toucher aux allumettes; c'est là une cause fréquente d'incendie. Les fumeurs jettent parfois autour d'eux des allumettes, des cigares et des cigarettes non éteintes, ce qui est très dangereux, surtout autour des granges. Ne portons pas des allumettes dans nos poches; elles peuvent en tomber, s'allumer et causer un incendie. Servons-nous toujours d'un porte-allumettes en métal.

La foudre est une cause fréquente d'incendie ainsi que d'accidents fatals pour les animaux et les êtres humains. On peut supprimer presque entièrement ce risque par une bonne disposition des paratonnerres sur les bâtiments. Ne manions jamais de la gazoline à la clarté d'une lampe ou près d'un feu; elle se vaporise rapidement et les vapeurs en sont très explosibles.

La combustion spontanée est une grave source d'incendie sur la ferme. Lorsque le foin est engrangé, ou mis en meule avant d'être bien sec, il chauffe et peut prendre feu spontanément. On peut éviter ce danger en faisant bien sécher le foin; le foin bien sec réduit les risques d'incendie et il est de meilleur qualité. Le grain ou la paille humide peuvent aussi s'enflammer spontanément. Les feux de joie causent bien des incendies; veillons donc à ce qu'ils ne se propagent pas et qu'ils soient complètement éteints lorsque nous nous en éloignons.

Moyens de combattre le feu

Le meilleur moyen de combattre le feu est de le prévenir. Cependant lorsqu'un incendie se déclare, il est utile d'être prêt à le combattre. L'important est de l'arrêter dès qu'il est découvert. Quelques seaux remplis d'eau, placés à des endroits commodes, dans la maison ou la grange sont une excellente précaution; ces seaux ne doivent être employés qu'en cas d'incendie seulement. Il faut toujours les tenir couverts pour empêcher que l'eau qu'ils contiennent ne s'évapore. L'application prompte d'une petite quantité d'eau, jetée soigneusement sur les matériaux qui brûlent et pas plus haut que la flamme, peut empêcher un incendie sérieux. Il existe des appareils extincteurs très utiles pour combattre le feu. Un de ces extincteurs emploie de la soude, de l'acide sulphurique et de l'eau, produisant du gaz acide carbonique qui, avec de l'eau, est très utile pour combattre les incendies ordinaires. Quant aux incendies causés par la graisse, l'huile ou la gazoline on préfère un autre type d'extincteur, employant du tetrachlorure de carbone. Un très bon moyen d'arrêter un incendie naissant est de se servir d'une couverture. Il est tout à fait inutile de jeter de l'eau sur de l'huile ou de la gazoline en feu, car ceci ne fait que propager les flammes. Servez-vous pour cela de cendres, de sables ou de terre, prise dans des pots de fleurs, si c'est nécessaire. Il devrait toujours y avoir une longue échelle allant jusqu'au toit de la maison ou de la grange, à un endroit facile d'accès. Enfin tâchez de garder tout votre sang-froid, de peur d'oublier un moyen important de combattre l'incendie.

E.-S. HOPKINS,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Le Credo du bon cultivateur

Je crois à la permanence de l'agriculture, à un sol qui s'enrichit d'année en année au lieu de s'appauvrir.

Je crois que la seule mauvaise herbe admissible est celle qui est morte et qu'une culture propre est aussi importante qu'une conscience nette.

Je crois aux enfants de la ferme, aux meilleures récoltes, aux espérances de l'avenir.

Je crois à la femme de l'agriculteur et je ferai tout en mon pouvoir pour lui rendre la vie facile et heureuse.

Je crois à l'école de campagne qui prépare à la vie rurale.

Je crois à l'Eglise qui enseigne au peuple à aimer Dieu fermement et à vivre honorablement.

Je crois à la collectivité, à la fierté que l'on doit entretenir dans son foyer et dans ses voisins et je ferai ma meilleure part pour l'Etat.

Je crois au cultivateur, je crois à la vie agricole.

Je crois à l'inspiration qui vient du grand air.

Je suis fier d'être un cultivateur et je veux essayer de mon mieux à être digne de ce nom.

Les volailles

Elevez des oiseaux de races pure plutôt que croisée, parce que les sujets de race pure donnent généralement une moyenne de ponte plus élevée et que le stock produit prend une plus grande valeur.

* * *

Les Wyandottes, les Plymouth Rocks, les Rhode Islands, les Chanteclercs sont parmi les races lourdes pondeuses. Les Leghorns, les Ancones sont des poules de races légères pondeuses. Les premières sont particulièrement remarquables pour leur grande capacité de production.

* * *

Si vous ne désirez pas élever de poulettes et que vous vouliez seulement les oeufs, vous pouvez vous accommoder d'une race légère et lui procurer un logement convenable, car les races légères sont plus sensibles au froid que les races lourdes que l'on hiverne aujourd'hui en poulailler froid.

* * *

Si vous avez assez de terrain et que vous désiriez avoir deux races, prenez une race lourde et une légère, mais, sous aucun prétexte ne mêlez les races lourdes et légères, car vous en obtiendrez des résultats peu avantageux, et ce au double point de vue de la ponte et de la corpulence.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Conférence internationale des Coopératives de Blé

Le comité nommé à la conférence internationale des Coopératives de blé tenue à Saint-Paul, Minnesota, en février, dernier, s'est réuni à Winnipeg les 18 et 19 du courant. Les membres présents étaient: C.-H. Burnell, Manitoba, président; E.-R. Downie, Kansas; John Manley, Oklahoma; A.-J. Scott, Nord Dakota, et S.-J. Farmer, Winnipeg. M. G.-W. Robertson, de la Saskatchewan, l'autre membre du comité, ne pouvait être présent, étant en route pour l'Australie.

Le comité a choisi Kansas City comme le lieu de réunion de la prochaine conférence qui se tiendra le 16 mars. Les sujets suivants ont été choisis pour être discutés à la conférence:

1.—Esprit de la Coopérative.

2.—Elévateurs.

3.—Service des campagnes.

4.—Campagne de recrutement et des renouvellements de contrat.

5.—Le directeur et ses responsabilités.

6.—Comment pouvons-nous avoir un meilleur prix pour notre blé?

Sous ce chapitre on discutera la politique des ventes, des rapports de la récolte et le problème de l'augmentation de la consommation. Une réunion publique aura probablement lieu le second soir de la Conférence.

On a arrêté un projet de liste d'orateurs pour ouvrir la discussion sur les différents sujets.

En plus des représentants des pays où des coopératives de blé sont en opération — Etats-Unis, Canada et Australie — des invitations seront envoyées aux autres pays grands producteurs de blé, entre autres, la Russie, l'Argentine et l'Inde, pour qu'ils délèguent des représentants à la Conférence.

Le comité a passé un temps considérable à discuter la possibilité d'une oeuvre de publicité commune dans le but spécial de familiariser la population des pays producteurs de blé avec les faits précis concernant les coopératives dans les autres parties du monde. Comme résultat de cette discussion, un certain nombre de recommandations seront faites aux directeurs de diverses coopératives de blé.

* * *

Comme exemple de l'intérêt mondial accordé aux opérations de la Coopérative de Blé canadienne, on peut noter la liste suivante de visiteurs, en un jour, au bureau de publicité, à Winnipeg. Le matin, le rédacteur agricole de l'un des grands journaux quotidiens de Chicago nous fit une visite. A sa suite, vinrent des représentants de l'Union des Fermiers de Grande-Bretagne et le même jour, un officier du département d'agriculture de l'Université d'Upsala, Suède, vint prendre des informations. Le même jour encore, nous reçûmes la demande d'un article sur la Coopérative canadienne pour être publié dans le journal officiel des Coopératives agricoles fédérées de Palestine.

Les lecteurs sont invités à poser des questions concernant la Coopérative. Il y sera répondu dans cette colonne.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85	$4.86⅔
Francs français	2.87	19.3
Franc belge	2.77	19.3
Franc suisse	19.44	19.3
Drachme grecque	1.15	19.3
Lire italienne	3.28	19.3
Couronne suédoise	26.91	26.8
Couronne norvégienne	22.05	26.8
Couronne danoise	26.73	26.8
Mark allemand	23.94	23.8
Peseta espagnole	15.53	19.3
Couronne hollandaise	40.30	40.2

LE MARCHE

24 AOUT 1926

Bouvillons—	
Excellents	$6.25—$6.75
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.25—$4.50
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.25
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.50—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Boeufs—	
Bons	$3.00—$4.00
Moyens	$2.50—$2.75
Communs	$2.00—$2.25
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$4.25—$4.75
Bons	$3.00—$4.00
Taures à engraisser—	
De choix	$3.50—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$3.75—$4.75
Veaux—	
De choix	$7.50—$8.50
Bons	$5.50—$7.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.50—$12.00
Agneaux ordinaires	$ 8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$13.20
Très gras	$12.00
Lourds	$11.00
Très lourds	$9.75
Porc d'étal	$11.75
Légers	$12.25
Inférieurs	$8.00—$9.00
Truies No 1	$9.50—$10.00
Truies No 2	$8.50—$9.00
Verrats	$6.00—$7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .30½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .32
Premiers	$ .28
Seconds	$ .22
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.50
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00
"Red Top" No 1	$14.00
"Red Top" No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 23 août 1926

	Mardi aout 17	Merc. aout 18	Jeudi aout 19	Vend. aout 20	Samedi aout 21	Lundi aout 23
Blé No 1 Nord	1.49⅛	1.50⅞	1.52⅜	1.53	1.51⅛	1.51⅛
2 Nord	1.45⅛	1.46⅞	1.46⅛	1.47½	1.45⅛	1.45⅞
3 Nord	1.36	1.37⅞	1.37⅜	1.38½	1.36⅛	1.36⅛
Avoine 2 CW	.48⅜	.48¾	.48¾	.48¼	.48¾	.48¼
3 CW	.43⅞	.44	.44¼	.44¼	.43¾	.44¼
Orge 3 CW	.62⅛	.62¼	.62⅜	.62½	.62	.62⅛
4 CW	.59⅞	.60	.60⅛	.60¼	.59¾	.59⅞
Lin 1 NW	2.12½	2.13½	2.14½	2.13¼	2.12⅜	2.11¾
2 CW	2.08½	2.09½	2.10½	2.09¼	2.08⅜	2.07¾
Seigle 2 CW	.94¾	.95⅜	.95⅞	.96	.93⅜	.94⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.45	1.46⅞	1.46⅜	1.49	1.47⅛	1.47⅛
Avoine 2 CW	.47⅜	.47½	.47½	.47½	.47	.47½
Orge 3 CW	.62⅛	.62¼	.62⅜	.62½	.62	.62⅛
Lin 1 NW	2.13	2.14	2.14⅜	2.13¼	2.12⅜	2.12
Seigle 2 CW	.95	.95½	.96	.96	.93¾	.94⅜
Options						
Blé Octobre	1.37	1.38⅞	1.38⅜	1.39	1.37⅛	1.37½
Décembre	1.35½	1.36⅞	1.36¼	1.37½	1.35⅞	1.35½
Mai	1.40⅛	1.41½	1.41	1.41½	1.39¾	1.40⅛
Avoine Octobre	.47⅜	.47½	.47½	.47½	.47	.47½
Décembre	.46⅜	.46⅞	.46⅜	.46⅜	.45¾	.46¼
Mai	.49¾	.50	.50	.50⅛	.49⅜	.49½
Orge Octobre	.62⅛	.62½	.62⅜	.62½	.62	.62⅛
Décembre	.61⅜	.61½	.61½	.61⅜	.61½	.61¼
Mai	.64½	.64½	.64⅜	.64½	.63¾	.64
Lin Octobre	2.15½	2.16½	2.17½	2.16	2.15⅜	2.14½
Décembre	2.14¼	2.15¼	2.16¼	2.15½	2.13¼	2.12⅜
Mai	2.20½	2.21½	2.22½	2.21	2.20½	2.19⅜
Seigle Octobre	.97	.97½	.98	.98	.95½	.95⅞
Décembre	.97⅞	.99½	.99⅜	.99⅜	.96⅜	.96⅞
Mai	1.03	1.04	1.04½	1.04½	1.01½	1.01½

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

L'exposition de Prince-Albert a été solennellement ouverte mercredi par le lieutenant-gouverneur Newlands. Il était accompagné de l'hon. A.-P. McNab, ministre des travaux publics, remplaçant le premier ministre Gardiner, retenu à Régina, et de l'hon. T.-C. Davis, ministre des municipalités.

Le même jour la ville a célébré son 60me anniversaire par une brillante procession historique sur le terrain de l'exposition.

L'exposition de 1926, favorisée par une température superbe, a obtenu un immense succès, brisant tous les records précédents pour l'assistance et le nombre des produits exposés.

• • •

M. l'abbé Pierre Myre, ancien curé de Marcelin, depuis quelques années au repos à Sainte-Rose du Lac, Man., se sentant assez bien pour reprendre le ministère, a été nommé curé de Batoche.

• • •

M. l'abbé L. de G. Belleau desservira temporairement Rosthern et Carlton.

FERLAND

M. et Mme L.-J. Fournier et M. et Mme E. Chabot sont de retour d'un voyage dans l'Est.

• • •

Mme A. Chabot était à l'hôpital de Willow Bunch dernièrement pour se faire enlever les amygdales.

• • •

M. Fred Beaudoin, de Moxie City, est maintenant de retour au milieu de nous. A son passage à Willow Bunch, il a amené son fils Lucien, qui est maintenant rétabli.

• • •

Le R. P. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles, lors de sa visite à l'école, s'est déclaré très satisfait de la manière dont le français était enseigné et bien content des élèves, qu'il a félicités.

• • •

Tous les élèves ont très bien réussi dans leurs examens. Mlle Elisabeth Dion a mérité 95 pour 100 et aussi un prix de dictée, ayant obtenu 100 points.

• • •

Plusieurs excursionnistes de l'Est nous sont arrivés, entre autres M. Nap. Bouffard, qui a deux de ses frères établis ici, MM. J. Mercier, R. Bérubé, et O. Chaput.

• • •

M. A. Morin et sa fille Alfreda sont arrivés au pays pour les moissons.

Naissances

M. et Mme Nap. Dion font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joachim-Robert. Parrain et marraine: M. Alphonse Dion et Mlle E. Dion.

M. et Mme Jos. Chabot ont fait baptiser leur cinquième enfant sous les noms de Marie-Odélie. Parrain et marraine: M. Fred Beaudoin et Mlle M.-A. Morin.

MANITOBA

SAINT-EUSTACHE

Jubilé d'argent du Couvent

La jolie paroisse de Saint-Eustache vient d'être le théâtre d'un événement aussi joyeux qu'inaccoutumé: les noces d'argent de notre couvent — manifestation tout à la fois simple et grandiose, à laquelle tous, grands et petits, prirent une part active.

Dès le 22 juillet arrivèrent les quatre fondateurs d'il y a 25 ans (dont le souvenir aimé est resté au coeur de tous les anciens et des bambins d'alors, maintenant respectables messieurs): Mère Marie-Saint-Albert, Marie-Sainte-Eusèbe, Marie-Pia de Jésus et Soeur Marie-Sainte-Ida, ainsi que deux anciennes supérieures de la maison et une enfant de Saint-Eustache, Mlle Eva Létourneau, maintenant Soeur Marie Madeleine de la Croix. Les paroissiens les plus notables se firent une joie de mettre leurs personnes et leurs automobiles à la disposition des bonnes religieuses.

Le 22 fut une fête pieuse et privée que les Soeurs célébrèrent dans l'intimité, au pied du Saint-Sacrement exposé tout le jour. M. le curé Bastien, qui fait toujours bien les choses, eut la délicate attention d'inviter ou plutôt d'aller chercher M. l'abbé Martin, curé de Saint-Joseph, qui précisément se trouvait le pasteur de Saint-Eustache, il y a 25 ans, à l'arrivée des Soeurs, ainsi que le sympathique M. Jutras, curé de Letellier et ami de la communauté. Avec l'aumônier du couvent, le bon R. P. Comte, cela faisait une belle couronne de prêtres. Tous les coeurs étaient en liesse, au beau dimanche du 25 juillet. Le pavillon du Sacré-Coeur et le drapeau tricolore flottaient au clocher de notre si jolie église, laquelle avait revêtu sa parure des grands jours. Le choeur de chant, conduit par M. D. Létourneau, se surpassa. MM. les curés Martin, Jutras et Bastien prirent tour à tour la parole, laissant tout le monde sous le charme et surtout ravivant nos sentiments de gratitude envers le bon Dieu et ses fidèles auxiliaires: les prêtres et les religieuses.

L'après-midi, les enfants de l'école des Soeurs donnèrent un concert auquel assista la presque totalité de la paroisse et qui, de l'avis général, fut un succès. Mlle Armande Lachance accompagna exercices et chants, et nous offrit de la belle musique. Détail charmant et touchant, qui fut certainement le clou du programme: les anciens élèves d'il y a 25 ans, maintenant pères et mères de famille, montèrent sur la scène, les messieurs d'un côté, les dames de l'autre, et leurs enfants au milieu. Un des messieurs s'avança et fut, au nom de tous, une adresse où se pressaient les plus nobles sentiments de reconnaissance, tandis que quatre petites filles, vêtues de blanc, offraient chacune une gerbe fleurie. Un garçonnet présentait une gentille bourse de soie blanche, à l'inscription d'argent, et contenant un généreux don. Puis, dames et messieurs entonnèrent des couplets de circonstance qui furent vivement applaudis. Le chant "O Canada", auquel s'associèrent tous les spectateurs, termina la séance.

Pourtant d'autres bons morceaux nous étaient réservés, car M. le curé Bastien se leva, complimenta la Rév. Mère Provinciale et les fondatrices, puis invita finement M. le curé Martin à prendre la parole, ce que celui-ci fit, non moins spirituellement. Enfin M. le curé Jutras, à son tour, provoqua le fou rire, non sans pourtant dire combien le beau geste des anciens élèves l'avait touché, ajoutant que c'était la première fois qu'il rencontrait de tels sentiments de reconnaissance. Bel éloge pour la paroisse de Saint-Eustache!

Un banquet réunit au couvent MM. les ecclésiastiques et une quinzaine de personnes, puis chacun bénit Dieu des grâces et des joies de cette belle journée.

Trois visiteurs nous arrivèrent au milieu du banquet: MM. les abbés Ryan, curé de Saint-Antoine de Winnipeg; Maschizek, d'Oakburn; McAuley, vicaire à l'Immaculée Conception.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 5 août dernier, M. le vicaire assistait à la prise d'habit d'une seconde soeur entrée chez les Soeurs Grises, à Saint-Boniface.

• • •

Le dimanche 29 août procnain, les demoiselles de St-Jean-Baptiste, sous la direction de Mlles A. Lauzé et G. Martel, nous donneront une séance qui promet d'être tout à fait intéressante. Les pèlerins de Saint-Malo feront bien d'y assister avant de retourner dans leur paroisse.

Le programme comprend un drame en deux actes: "Les Dangers de la Vanité", — c'est bien choisi, parait-il, — puis une opérette bouffe: "Brouillés à mort", ainsi qu'une fine folie, en un acte: "Le testament de Mme Pâturel". Les entr'actes aussi seront attrayants.

Il suffit de mentionner les noms de A. et G. Lauzé, G. Martel, Y. Gauthier, G. Rajotte, R. Plamondon et de toutes les autres — 22 dit-on — pour savoir que les billets s'enlèveront très rapidement, et avec raison.

• • •

Quelques-unes de nos écoles ouvrent cette semaine.

SAINTE-ROSE DU LAC

M. et Mme Jean-Marie Maguet ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé le 15 août, sous les noms de Joseph-Laurent-Narcisse-Adélard. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Fournier, de Saint-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

MONTMARTRE

Mmes Charles et Alex Lambert, de Rainy River, Ont., accompagnées de Mme Willie Sendal, de Giroux, Man., sont en promenade chez leur soeur, Mme Joseph Chartier, et leur frère, M. Joseph Duhamel. Après un congé d'une semaine, elles sont reparties enchantées de leur voyage.

SOUTH JUNCTION

Le dimanche 8 août, M. l'abbé A. Dufort, vicaire, nous chantait la grand'messe. Durant toute la semaine M. l'abbe Dufort prépara plusieurs enfants à leur communion solennelle qui eut lieu le samedi 14.

Samedi à 8 h., c'était la messe. Voici le prêtre et ses servants qui entrent. La messe commence; l'orgue module un suave prélude et de jolis cantiques, appropriés pour la circonstance, attaqués par des voix chaudes et puissantes jettent dans les coeurs un frisson d'enthousiasme religieux. Les cantiques n'étaient pas nouveaux, mais on ne se lasse jamais d'entendre les belles choses bien exécutées, et cette fois nous nous sommes surpris à les goûter encore.

Le soir avait lieu le Salut du T. S. Sacrement, durant lequel M. l'abbé Dufort prononça le sermon de circonstance, une pièce d'éloquence de haute tenue littéraire et remplie de sages et pratiques conseils. Un grand nombre de parents et amis assistèrent à la cérémonie.

• • •

M. E. Brisebois, de Saint-Boniface, prend de courtes vacances chez ses parents.

• • •

Mlle G. Jernberg est allée faire son école normale à Brandon.

• • •

Mlle B. Brisebois nous quittait ces jours derniers pour aller continuer et terminer son cours d'études au couvent de Saint-Norbert.

• • •

M. P. Brissette est à se construire une magnifique résidence sur sa ferme. La construction est des plus modernes. L'aisance et le confort ne laisseront pas à désirer. M. R. Jernberg, des Etats-Unis, en est l'architecte. M. Jernberg est un ouvrier maître de son métier. Il est le frère de notre paroissien C. Jernberg.

STE-ANNE DES CHENES

Nous attendons la visite des Chevaliers de Colomb dimanche prochain, 29 août. Ils assisteront en corps à la grand'messe paroissiale qui sera chantée à 10 h. 30.

• • •

Le Père Jos. Néron, C.SS.R., remplace le Père Dionne comme vicaire de la paroisse.

N.-D. DE LOURDES

Mardi prochain, 31 août, fête de saint Augustin, Monseigneur officiera pontificalement, à l'occasion de la fête patronale des Chanoines Réguliers. Tous ces messieurs du clergé sont cordialement invités à la cérémonie.

SAINT-NORBERT

Le dimanche 29, grand pique-nique sur le terrain de l'école Marchand, au profit de l'église des Ruthènes de Saint-Norbert. Le diner sera servi sur le terrain et il y aura un riche programme d'amusements pour tout l'après-midi. Venez en foule. Vous êtes assurés de bien vous amuser.

ELIE

Après avoir passé avec succès les examens du département de l'Instruction publique de Winnipeg, Mlle Irène Trottier nous quittait, jeudi dernier, pour Lebret, Sask., où elle doit enseigner cette année. De tout coeur nous souhaitons à la jeune débutante bon succès dans sa nouvelle et noble carrière.

Rien d'aussi bon pour l'asthme — Les remèdes pour l'asthme vont et viennent, mais chaque année les ventes du remède original pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg sont de plus en plus considérables. Aucune autre preuve ne pourrait être demandée de son remarquable mérite. Il soulage. Il est toujours de la même invariable qualité que celui qui souffre de l'asthme apprend à connaître. Ne souffrez pas d'une autre attaque, mais procurez-vous ce magnifique remède aujourd'hui.

PETITS CONSEILS

Les meubles cirés

Pour avoir une maison agréable, jolie, plaisante à l'oeil, il n'est pas toujours nécessaire d'y réunir de beaux meubles, de ces meubles énormes, largement sculptés et minutieusement construits, comme nos grand'mères en possédaient toutes. Souvent les jeunes ménages doivent se contenter de meubles d'attente, indispensables pour la commodité, mais non pas aussi parfaits qu'on le souhaiterait pour son goût personnel.

Par contre, une chose est indispensable, c'est — tels qu'ils sont — de savoir les entretenir. Des meubles très simples, bien cirés, bien encaustiqués, par exemple, font infiniment mieux que des meubles somptueux mal entretenus.

Comme il arrive souvent qu'on doit se contenter de meubles en bois blanc, on peut leur donner un aspect plus confortable, soit en les peignant, soit en les passant au brou de noix et en les cirant.

Pour [illegible], il n'est pas inutile de rappeler la recette la plus commodément employée.

Pour fabriquer soi-même le brou de noix, on récolte l'enveloppe verte de ces fruits lorsque cette enveloppe commence à s'ouvrir pour laisser échapper son savoureux contenu. Après l'avoir fait sécher, on en met à bouillir une quantité dans une pinte d'eau, et cela pendant deux heures. Cette préparation rapidement filtrée et mise en bouteille peut se conserver pendant plusieurs années. Au besoin on augmente ou on diminue la teinte en modifiant la proportion de l'eau.

Le brou de noix s'étend sur le bois blanc avec un pinceau ordinaire. Avant que la teinture soit sèche, on peut imiter les veines du bois avec une fourchette ou un peigne. Puis on attend le séchage parfait. Il ne reste plus qu'à passer une couche d'encaustique pour obtenir un beau brillant sur le meuble qu'on a ainsi rendu plus élégant.

Ame d'enfant

Depuis plusieurs jours, de vastes affiches multicolores et illustrées annonçaient aux populations que le "Cinéma du Progrès" reprenait un film sensationnel de "Quo Vadis?"

— Ze veux y aller! avait dit Toto.

— Mais non, mon chéri, cela ne t'intéressera pas, je t'assure, tu n'y comprendras rien... Cette histoire des premiers chrétiens est trop difficile...

Raisonnement auquel le bambin répondit par des larmes.

— Ze veux y aller! ze veux y aller...

Quand un gosse comme Toto a une idée en tête, c'est comme Madame sa mère: il ne l'a pas au pied. Et Toto insista. On le mena donc voir "Quo Vadis?" Il vit Eunice embrasser le buste de Pétrone et surtout, et surtout, il vit les chrétiens livrés aux bêtes dans l'arène impériale.

En rentrant à la maison, Toto était rêveur.

— Eh bien? lui dit sa mère. Tu es déçu, hein? C'était triste, n'est-ce pas?

— Oh! oui, répondit Toto... Figure-toi qu'il y avait là un pauvre lion qui courait, courait... et qui ne pouvait pas attraper le moindre chrétien!

Le médecin de famille — Le bon docteur vaut toujours le prix de sa visite. Mais il n'est pas toujours possible d'avoir un docteur au moment précis où l'on en a besoin. Dans des cas semblables, le bon sens suggère l'emploi de bons remèdes domestiques, tels que l'Huile Eclectrique du Dr Thomas qui est souveraine pour soulager les douleurs inflammatoires et cicatriser les coupures, meurtrissures, écorchures et entorses. La présence de ce remède dans la pharmacie de famille économise bien des frais de médecin.





LE CANDIDAT OFFICIEL DU PARTI LIBERAL DANS SAINT-BONIFACE, ET POUR:

1.—Un gouvernement responsable élu par un peuple libre.
2.—Un Canada uni et prospère.
3.—Le maintien des taux de transport modérés pour les produits de la ferme.
4.—Réduction des taxes.
5.—Le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.
6.—Un tarif équitable qui permettra à tout le monde de vivre.
7.—Pension du vieil âge.

SAINT-BONIFACE

La politique

Avec l'entrée en lice de M. Joseph Bernier, choisi à la convention conservatrice, et la venue en scène de M. [illegible], le candidat ouvrier, Saint-Boniface a maintenant quatre prétendants au siège de député fédéral. Plusieurs assemblées ont eu lieu, surtout dans les campagnes, à Saint-Adolphe, à Lorette, Thibaultville et Sainte-Anne.

A l'hôtel de ville

Rien de bien [illegible]! C'est cette semaine que l'on doit nommer les membres de la nouvelle commission de police.

Le total des permis de construction cette année s'élève déjà à $400,000.

Le Kiwanis

Sous la direction de son président, M. J.-C. Davis, et de M. T. Hébert, échevin, une vingtaine de membres du Kiwanis local sont allés à Brandon dimanche dernier. Le voyage s'est fait sans encombre et bien joyeusement.

La fête du travail

Comme l'année dernière, la Société Saint-Jean-Baptiste célébrera cette année la fête du travail. Les réjouissances commenceront le 4 au soir, pour se continuer le 5 et le 6, sur le terrain de l'ancien collège, avenue Provencher. Les organisateurs sont à l'oeuvre et tout promet, comme la dernière fois, un succès.

Allons encourager la Saint-Jean-Baptiste, notre société nationale, et par là même montrer à ceux qui s'y dévouent que nous apprécions ce qu'ils font.

Au Collège

En jetant un coup d'oeil sur le dernier palmarès, je vois que la rentrée des élèves aura lieu le 8 septembre. Je voudrais, moi qui ne suis pas directement intéressé, faire un souhait, et si j'avais des doigts de fée je verrais à ce que mon désir fût réalisé. Je souhaiterais que le Collège eût une entrée, cette année, comme il n'en fut jamais pareille.

On ne comprend pas assez l'importance de l'oeuvre poursuivie par cette institution vénérable, et l'on ne sait pas apprécier à sa juste valeur le genre d'éducation qui s'y donne. C'est tout un héritage que l'on lègue à un fils intelligent quand on lui fait faire un cours d'études classiques. C'est peut-être un service éminent que l'on rend à ses concitoyens et à sa patrie en lui préparant des chefs pour l'avenir. Le Collège est devenu le séminaire diocésain; c'est lui qui devra nous fournir de prêtres et c'est vers lui que nous nous tournons avec anxiété et espérance.

Le Collège est prêt à répondre à nos demandes, mais il lui manque... des élèves! Sans élèves il ressemble à la jument de Roland qui pouvait avoir toutes les qualités, mais qui avait un grave défaut — c'est qu'elle n'avait pas la vie.

Retraite fermée

Les 4, 5 et 6 septembre prochain aura lieu à la Trappe de Saint-Norbert une retraite fermée organisée au profit des membres de l'Union Canadienne et de ceux qui aimeraient à se joindre à eux. Pour tous renseignements veuillez communiquer avec le chapelain du club ou le gardien.

Soeur Marie-Claire Dufault

Samedi dernier est décédée, à la Maison Provinciale, après une longue maladie, Soeur Marie-Claire Dufault, fille de M. Maxime Dufault et de Marguerite Dufault. Soeur Dufault était née à Spencer, Mass., mais elle vint toute jeune avec sa famille à Lorette, Man., où elle fréquenta le couvent des Soeurs de Saint-Joseph. Elle devait entrer, en 1916, chez les Rév. Soeurs Grises. Elle fut alors envoyée au couvent de Saint-Norbert, mais bientôt la maladie la força de revenir à Saint-Boniface, où elle se retira à l'infirmerie pour pratiquement n'en plus ressortir. Elle supporta sa longue épreuve avec un grand esprit de résignation et une entière soumission à la volonté de Dieu.

Les funérailles et le service de Soeur Dufault ont eu lieu mardi à Saint-Boniface, à l'Hospice Taché. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. La messe a été chantée par M. l'abbé A. Deschambault, de l'archevêché, assisté de MM. les abbés Lamy et Deconné. On remarquait au choeur les RR. PP. Desjardins et Durocher, S.J., et les RR. PP. Magnan et Boyer, O.M.I.

Soeur Dufault a encore son père et sa mère, maintenant établis à Campbellville; elle a aussi deux soeurs religieuses chez les Soeurs de Saint-Joseph, [illegible], Mme La[illegible] et Mme Mo[illegible], [illegible] frères.

A la famille éplorée la Liberté offre ses sympathies sincères.

Feu Edouard Bélanger

Nous regrettons beaucoup d'avoir omis de parler de la mort et des funérailles de M. Edouard Bélanger, 461, rue Saint-Jean-Baptiste, décédé il y a près de deux semaines. Cette omission est imputable à l'absence de notre correspondant régulier et nous le regrettons beaucoup, car M. Bélanger était un de nos bons abonnés et un citoyen universellement estimé par tous ceux qui l'ont connu.

M. Edouard Bélanger était né en 1867, à Trois-Pistoles, où sa famille était établie depuis longtemps. Il vint au Manitoba il y a près de 30 ans avec son épouse, née Arthémise Rioux. Il s'établit à Saint-Boniface et c'est là qu'il est mort, entouré de sa nombreuse famille. M. Bélanger était employé aux usines de Transcona. Il laisse, pour pleurer sa perte, en plus de son épouse, quatre frères: Cyprien et Jean-Baptiste, établis à Trois-Pistoles; Ernest et David, tous deux à Fall River, Mass.; ainsi que quatre soeurs: Démérise, Mme Rioux, de Saint-Siméon (Rimouski); Denise, Mme Ferdinand Rioux, de Trois-Pistoles; Eugénie, Mme P. Desjardins, de Trois-Pistoles; Célina, Mme D. Gagnon, de la même localité.

Plusieurs enfants lui survivent: Alice, Mme Dupuis, rue Saint-Jean-Baptiste; Elise, Mme Norbert Bellavance, Verwood, Sask.; Rose, Mme Spain, rue Sainte-Marie, Winnipeg; trois garçons: Victor, Oscar et David.

Le service a eu lieu le 9 courant. Un grand nombre d'amis et de parents accompagnaient la dépouille mortelle. Cette affluence de pieux assistants montra à la famille en deuil en quel estime on les tenait. Les porteurs furent MM. Paul Gagnon, Louis Roux, Ovide Bellavance, Zéphirin Brabant, E. Duchesneau et Pierre Couture. M. Bélanger appartenait à l'Union Saint-Joseph.

La Liberté offre à Mme Bélanger et à sa famille ses sympathies les plus sincères.

PETITES NOTES

Le R. P. Alexandre Dugré, S.J., était de passage à Saint-Boniface, en route d'Edmonton à Montréal, où il résidera désormais.

* * *

Mlle Dora Lévêque, professeur de piano, désire annoncer la réouverture de son studio vers le 1er septembre, au no 153, rue Traverse, Norwood.

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de M. Zotique Lavoie, époux de M. Létourneau, décédé la semaine dernière. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Saint-Eustache, d'où M. Lavoie est originaire. M. Lavoie laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, une famille de treize enfants. Nos sincères sympathies.

Baptêmes

Le 1er août — Marie-Alexandrine-Lorraine, née le 22 juillet, enfant de H. Bousquet et de Marie-A. Vermette. Parrain et marraine: H. Bousquet et Appoline Bousquet.

Le 1er août — Marie-Liliane-Dorothée, née le 12 juillet, enfant de David Dupas et de Alice Roussin. Parrain et marraine: J. Tangue et D. Tangue.

Le 1er août — Joseph-Jean-Normand-Raymond, né le 26 juillet, enfant de Adrien Lavallée et de Joséphine Cunin. Parrain et marraine: Jean Verne et Evangeline Verne.

Le 1er août — Marie-Juliette-Cécile, née le 26 juillet, enfant de Edmond Daignault et de Cécile Défossé. Parrain et marraine: Peter Fisher et Maria Lagimodière.

Le 2 août — Jean-Louis-Alphonse, né le 1er août, enfant de Jules-C. Turenne et de Albertine Désautels. Parrain et marraine: Geo. Larivière et Antoinette Désautels.

Le 3 août — Marie-Thérèse-Renée, née le 26 juillet, enfant de Lucien Marchand et de Marie-Thérèse Pelletier. Parrain et marraine: J.-E. Guay et Yvonne Marchand.

Le 8 août — Marie-Jeanne-Eva, née le 7 août, enfant de Majorique Barnabé et de M.-Louise Aurelie. Parrain et marraine: C. Vouriot et M.-Louise Vouriot.

Le 8 août — Irène-Jeanne-Alice-Sylvie, née le 25 juillet, enfant de Achille Decuyper et de Jeanne Druivé. Parrain et marraine: René Decuyper et Alice Druivé.

Le 15 août — Jean-Baptiste-Léo, né le 10 août, enfant de Pierre Brunner et de Marie-Blanche Cardinal. Parrain et marraine: François Cardinal et Suzanne Lafleur.

Le 15 août — Joseph-Albert-Auguste-Maurice, né le 14 juillet, enfant de Alfred Grandmont et Anna Rougeau. Parrain et marraine: Thos. Gagnon et Agnès Drapeau.

Le 15 août — Paul-Emile-Joseph, né le 10 août, enfant de Joseph Renaud et de Annette Lavallée. Parrain et marraine: Eugène Lavallée et Marie Lavallée.

Le 15 août — Joseph-Raymond, né le 12 juin, enfant de Joseph Gagné et de Joséphine Ducharme. Parrain et marraine: Lionel Ducharme et Mme Peter Marstead.

Le 22 août — François-Lucien, né le 16, enfant de William Gagnon et Henriette Parisien. Parrain et marraine: F.-X. Gosselin et Adéline Arcand.

Le 22 août — Marie-Jeanne-France, née le 20, enfant de Georges Blanc et de Gabrielle Garnier. Parrain et marraine: Hubert Garnier et Jeanne Blanc.

Le 22 août — Joseph-Gérard, né le 22, enfant de Donat Nolin et Alice Dumais. Parrain et marraine: Joachim Nolin et Emma Villebrun.

Le 22 août — Marie-Thérèse-Yvonne, née le 18, enfant de Ulric Phaneuf et Camillia Roy. Parrain et marraine: Henri Couture et Annette Phaneuf.

Le 22 août — Liliane-Florence-Marie, née le 28 juillet, enfant de Siméon Ménard et M.-Louise Rondeau. Parrain et marraine: Clément Rondeau et Emilia Rondeau.

Mariages

Le 7 août — Gabriel Charbonneau et Eva Lamirande, de Saint-Boniface.

Le 14 août — Louis Hébert, d'Elie, Man., et Marie-Ange Létourneau, de Saint-Boniface.

Le 18 août — Elphège Faucher et Marie-Blanche-Ernestine Trudel, de Saint-Boniface.

Le 18 août — Joseph Bransfield et Blanche Lamontagne, de Saint-Boniface.

Le 18 août — Maxime Roy, de Saint-Norbert, Man., et Adèle Saint-Pierre, de Saint-Boniface.

Un remède de rognons pour enfants sur lequel on peut compter

C'est ce que dit une dame du Manitoba en parlant des Pilules Dodd pour les Rognons

Mme L. Strom donna des Pilules Dodd pour les rognons à ses enfants pour des troubles urinaires et obtint d'excellents résultats

Mulvihill, Man., le 23 août (Spécial) — Il n'y a pas que les adultes qui aient des rognons faibles. On les trouve aussi chez les enfants, semant les germes de futures maladies, à moins que les rognons soient renforcis et mis en état de remplir leurs fonctions.

Mme L. Strom, une personne bien connue ici, nous dit ses expériences dans la lettre suivante: "J'ai employé les Pilules Dodd pour les Rognons pour mes enfants, en diverses occasions, et je suis contente de dire qu'elles m'ont donné beaucoup de satisfaction dans les cas de troubles urinaires. Je vais continuer à les employer et j'en garderai toujours à portée de la main."

La cause première de ces troubles est la faiblesse de la vessie et des rognons. L'enfant est incapable de contrôler les muscles de la vessie, et le besoin d'uriner devient incontrôlable, surtout pendant les heures de sommeil.

Le meilleur remède à employer pour ces troubles est les Pilules Dodd pour les Rognons.

Sépultures

Mme Caroline Poitras, née Champagne, épouse de feu François Poitras, décédée le 30 juillet à l'âge de 75 ans.

M. Edouard Bélanger, époux d'Artemise Rioux, décédé le 7 août à l'âge de 59 ans.

Albert Labossière, enfant d'Arthur Labossière et de Daisy Edwards, décédé le 12 août à l'âge de neuf mois.

Louis Riel, enfant de Louis Riel et d'Annie Vermette, décédée le 13 août, à l'âge de 4 mois.

Mme Annie Lagacé, épouse d'Emery Lacaille, décédée le 13 août à l'âge de 42 ans.

Adélard Bouchard, époux d'Elisabeth Lépine, décédé le 11 août à l'âge de 31 ans.

Mme veuve Evangéline Saucier, épouse de feu Edmond Lafrance, décédée le 13 août à l'âge de 49 ans, 11 mois et 23 jours.

Edmond Rivard, enfant de John Rivard et de Eléonarde Rivard, décédé le 7 août à l'âge de 2 ans.

UNION CANADIENNE

Notre ami et membre Jack McCaughan est revenu d'Edmonton où il a participé au tournoi de tennis qui réunissait les étoiles de tout l'Ouest. Jack a été l'heureux vainqueur du tournoi dans les simples, rapportant avec lui la "Serris Cup", et s'est qualifié pour la joute semi-finale dans les doubles. Nos félicitations.

* * *

Les élections approchent. La politique donne lieu à bien des discussions dans nos salles. Les chefs de partis, les députés, tous sont passés au crible, et quand il se trouve des amis pour les défendre, c'est la lutte qui s'engage. Les adversaires finissent d'habitude par se dire: "Tu connais rien en politique!" Il est vraiment extraordinaire de voir combien ces temps tourmentés suscitent d'hommes qualifiés, capables — si on les écoutait — de révolutionner le pays, de rendre des points aux vieux routiers de la politique, qu'ils traitent avec dédain et superbe. Avec quelle facilité ces jeunes cerveaux s'assimilent les questions les plus ardues et avec quelle rapidité ils règlent les problèmes les plus compliqués! O belle jeunesse!...

Retraite fermée

Encore de nouveaux inscrits. Si cela continue, nous devrons en refuser ou nous devrons organiser une seconde retraite. Hâtez-vous de donner vos noms, si vous voulez en être.

La campagne électorale dans le comté de St-Boniface

La campagne électorale bat son plein à Saint-Boniface. Le Dr Howden a visité plusieurs endroits: Sainte-Anne, Saltel et Rosewood, Lorette, Dugald, Thibaultville, Saint-Adolphe et Royal, Anala, école Vermette, école Ritchot.

Les principaux orateurs ont été MM. C. Fournier, Ph. Guay, J.-N. Landry, A. Prud'homme, A.-J. Doucet, C. Murchison, J. Leblanc, A. McFadyen, J. Dyck.

Mercredi soir, le candidat libéral sera à Saint-Norbert, accompagné de MM. C. Fournier, J. Leblanc, L.-P. Gagnon et J.-N. Landry.

On attend M. Fernand Rinfret bientôt. Dès son arrivée il parlera à Saint-Boniface.

Assemblées de M. Joseph Bernier

Dimanche 29 août: Village de Saint-Adolphe, après la messe.

Dimanche 29 août: Village de Saint-Norbert, à 8 h. du soir.

Jeudi 2 septembre: Saint-Boniface, à l'hôtel de ville, à 8 h. du soir.

Dimanche 5 septembre: Lorette, à 8 h. du soir.

Mercredi 8 septembre: Sainte-Anne, à 8 h. du soir.

Jeudi 9 septembre: Thibaultville, à 8 h. 30 du soir.

Vendredi 10 septembre: Sainte-Geneviève, à 8 h. 30 du soir.

Deuil chez les Soeurs de la Providence

Le 14 août, à la maison-mère de Montréal, eurent lieu les funérailles de la Rév. Soeur P. d'Orléans, religieuse de choeur, décédée le 12 août, à l'âge de 43 ans, dont 21 ans de vie religieuse. Elle fit ses études chez les Soeurs de la Providence et fut graduée à l'âge de 17 ans. Douée d'une intelligence supérieure, elle remporta la médaille d'or des élèves de sa classe.

Le 25 du présent mois devait se célébrer le 43me anniversaire de la naissance de la chère religieuse, mais les joies se sont changées en un deuil profond. Espérons que la fête de la regrettée défunte sera belle au ciel comme elle n'aurait pu l'être sur la terre.

Quelques mois même avant sa mort, elle était encore au poste d'économe générale; mais quel que fut le poste qu'on lui confiât, elle sut en réaliser les responsabilités. Aussi la religieuse, dévouée jusqu'à l'oubli d'elle-même, devint épuisée, et se voyant incapable de faire son travail habituel, elle exprima le désir de mourir, et la Vierge Sainte qu'elle avait tant priée récompensa son zèle le jeudi 12 août, en l'appelant pour lui donner la récompense de 21 années de dévouement au service de la communauté. Elle semble ne plus être utile, mais dans les coeurs de tous ceux qui ont bénéficié du zèle infatigable de la religieuse, sa mémoire vivra longtemps.

Soeur P. d'Orléans était la soeur de Mme J.-R. Keir, de Winnipeg, à qui nous offrons nos respectueuses condoléances.

Pour qu'une reprimande porte du fruit, il faut que cela coûte de la faire et il faut la faire sans une ombre de passion dans le coeur. — Ste Thérèse de Lisieux.

RURAL MUNICIPALITY OF TACHE

Sale of Land for Arrears of Taxes

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the RURAL MUNICIPALITY OF TACHE, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the 16th day of August, A.D. 1926, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Wednesday the 29th day of September, 1926, at the council chamber in the Parish of Lorette, in Manitoba, in the said Rural Municipality at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description	Sec.	Twp.	Rge.	Acres More or Less	Arrears of Taxes	Costs	Total
WARD No. 1—							
The most E'ly 37½ chs. in width of S.E.¼ and S.½ of N.E.¼	2	8	4 E.	225	$298.84	$ .50	$299.34
N.½	36	8	4 E.	320	491.17	.50	491.67
L.S.D. 1	1	9	4 E.	40	63.67	.50	64.17
WARD No. 2—							
Lot 7 D.G.S. Parish of Lorette, Man.				194	248.36	.50	248.86
E'ly 6 chs., Lot 11, Parish of Lorette, Man.				103	127.84	.50	128.34
Lot 33 D.G.S. Parish of Lorette, Man.				156	209.96	.50	210.46
WARD No. 3—							
Pt. Lot 54, Lorette, Cert. T. No. 270720				½	16.95	.50	17.45
W.½ of N.W.¼	14 and						
W.½ of W.½	23	9	4 E.	239	464.44	.50	464.94
E.½ of E.½	26	9	4 E.	154	436.30	.50	436.80
N.W.¼ & N.½ of S.W.¼	36	9	4 E.	234	311.72	.50	312.22
E.½ of N.E.¼	32 and						
N.W.¼	33	9	5 E.	236	327.46	.50	327.96
WARD No. 4—							
Lot 86 D.G.S. Parish of Lorette, Man.				241	324.65	.50	325.15
L.S.D. 13	10	9	6 E.	40	53.28	.50	53.78
L.S.D. 14	10	9	6 E.	40	53.28	.50	53.78
N.E.¼	13	9	6 E.	160	124.45	.50	124.95
W.½	13	9	6 E.	320	413.72	.50	414.22
E.½ of S.E.¼	14	9	6 E.	80	103.44	.50	103.94
E.½ of N.W.¼	14	9	6 E.	80	103.43	.50	103.93
S.W.¼	15	9	6 E.	160	213.08	.50	213.58
N.W.¼ & W.½ of N.E.¼	15	9	6 E.	240	319.63	.50	320.13
S.E.¼ & E.½ of S.W.¼	20	9	6 E.	240	319.63	.50	320.13
S.½ of N.E.¼	24	9	6 E.	80	171.91	.50	172.41
N.½ of S.E.¼	24	9	6 E.	80	171.91	.50	172.41
S.E.¼	26	9	6 E.	160	205.23	.50	205.73
S.½ of S.½	27	9	6 E.	160	205.24	.50	205.74
N.E.¼	35	9	6 E.	162	201.61	.50	202.11
WARD No. 5—							
W.½ of N.W.¼	2 and						
N.E.¼	3	9	7 E.	240	120.97	.50	121.47
E.½ of W.½	5	9	7 E.	162	143.66	.50	144.16
N.W.¼ & N.½ of S.W.¼	10	9	7 E.	240	143.34	.50	143.84
N.E.¼	17	9	7 E.	161	89.95	.50	90.45
S.E.¼	17	9	7 E.	162	94.15	.50	94.65
W.½ of N.W.¼	21	9	7 E.	80	44.84	.50	45.34
N.E.¼	25	9	7 E.	160	77.36	.50	77.86
N.E.¼	30	9	7 E.	160	160.02	.50	160.52
N.W.¼ excepting N.W.¼ of L.S.D. 13 thereof	32	9	7 E.	150	138.00	.50	138.50
L.S.D. 13 & 14	33	9	7 E.	80	31.57	.50	132.07
N.W.¼	34	9	7 E.	160	87.29	.50	87.79
WARD No. 6—							
N.W.¼	5	9	8 E.	162	74.05	.50	74.55
S.W.¼	9	9	8 E.	161	68.99	.50	69.49
S.W.¼	14	9	8 E.	161	67.54	.50	68.04
W.½ & N.E.¼	15	9	8 E.	483	194.59	.50	195.09

All the above lands are Patented.

The right-of-way of the Canadian National Railway, as well as any other public highway, is excepted in any case where it crosses any of the said land.

Dated at Lorette, Manitoba, this 21st day of August, A.D. 1926.

E. J. R. ARPIN,
Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Taché,
Lorette, Manitoba.

FEUILLETON DE LA LIBERTE

Le Tour du Monde en Quatre-vingts Jours

JULES VERNE No. 16

XXXV

Dans lequel Passepartout ne se fait pas répéter deux fois l'ordre que son maître lui donne

Le lendemain, les habitants de Saville Row auraient été bien surpris, si on leur eût affirmé que Mr. Fogg avait réintégré son domicile. Portes et fenêtres, tout était clos. Aucun changement ne s'était produit à l'extérieur.

En effet, après avoir quitté la gare, Phileas Fogg avait donné à Passepartout l'ordre d'acheter quelques provisions, et il était rentré dans sa maison.

Ce gentleman avait reçu avec son impassibilité habituelle le coup qui le frappait. Ruiné! et par la faute de ce maladroit inspecteur de police! Après avoir marché d'un pas sûr pendant ce long parcours, après avoir renversé mille obstacles, bravé mille dangers, ayant encore trouvé le temps de faire quelque bien sur sa route, échouer au port devant un fait brutal, qu'il ne pouvait prévoir, et contre lequel il était désarmé: cela était terrible! De la somme considérable qu'il avait emportée au départ, il ne lui restait qu'un reliquat insignifiant. Sa fortune ne se composait plus que des vingt mille livres déposées chez Baring frères, et ces vingt mille livres, il les devait à ses collègues du Reform Club. Après tant de dépenses faites, ce pari gagné ne l'eût pas enrichi sans doute, et il est probable qu'il n'avait pas cherché à s'enrichir, — étant de ces hommes qui parient pour l'honneur, — mais ce pari perdu le ruinait totalement. Au surplus, le parti du gentleman était pris. Il savait ce qui lui restait à faire.

Une chambre de la maison de Saville Row avait été réservée à Mrs Aouda. La jeune femme était désespérée. A certaines paroles prononcées par Mr. Fogg, elle avait compris que celui-ci méditait quelque projet funeste.

On sait, en effet, à quelles déplorables extrémités se portent quelquefois ces Anglais monomanes sous la pression d'une idée fixe. Aussi Passepartout, sans en avoir l'air, surveillait-il son maître.

Mais, tout d'abord, l'honnête garçon était monté dans sa chambre et avait éteint le bec de gaz qui brûlait depuis quatre-vingts jours. Il avait trouvé dans la boîte aux lettres une note de la compagnie du gaz, et il pensa qu'il était plus que temps d'arrêter ces frais dont il était responsable.

La nuit se passa. Mr. Fogg s'était couché, mais avait-il dormi? Quant à Mrs. Aouda, elle ne put prendre un seul instant de repos. Passepartout, lui, avait veillé comme un chien à la porte de son maître.

Le lendemain, Mr. Fogg le fit venir et lui recommanda, en termes fort brefs, de s'occuper du déjeuner de Mrs. Aouda. Pour lui, il se contentait d'une tasse de thé et d'une rôtie. Mrs. Aouda voudrait bien l'excuser pour le déjeuner et le dîner, car tout son temps était consacré à mettre ordre à ses affaires. Il ne descendrait pas. Le soir seulement, il demanderait à Mrs. Aouda la permission de l'entretenir pendant quelques instants.

Passepartout, ayant communication du programme de la journée, n'avait plus qu'à s'y conformer. Il regardait son maître toujours impassible, et il ne pouvait se décider à quitter sa chambre. Son coeur était gros, sa conscience bourrelée de remords, car il s'accusait plus que jamais de cet irréparable désastre. Oui! s'il eût prévenu Mr. Fogg, s'il lui eût dévoilé les projets de l'agent Fix, Mr. Fogg n'aurait certainement pas traîné l'agent Fix jusqu'à Liverpool, et alors...

Passepartout ne put plus y tenir.

— Mon maître! monsieur Fogg! s'écria-t-il, maudissez-moi. C'est par ma faute que...

— Je n'accuse personne, répondit Phileas Fogg du ton le plus calme. Allez.

Passepartout quitta la chambre et vint trouver la jeune femme, à laquelle il fit connaître les intentions de son maître.

— Madame, ajouta-t-il, je ne puis rien par moi-même, rien! Je n'ai aucune influence sur l'esprit de mon maître. Vous, peut-être...

— Quelle influence aurais-je, répondit Mrs. Aouda. Mr. Fogg n'en subit aucune! A-t-il jamais compris que ma reconnaissance pour lui était prête à déborder! A-t-il jamais lu dans mon coeur!... Mon ami, il ne faudra pas le quitter, pas un seul instant. Vous dites qu'il a manifesté l'intention de me parler ce soir?

— Oui, madame. Il s'agit sans doute de sauvegarder votre situation en Angleterre.

— Attendons, répondit la jeune femme, qui demeura toute pensive.

Ainsi, pendant cette journée du dimanche, la maison de Saville Row fut comme si elle eût été inhabitée, et, pour la première fois depuis qu'il demeurait dans cette maison, Phileas Fogg n'alla pas à son club, quand onze heures et demie sonnèrent à la tour du Parlement.

Et pourquoi ce gentleman se fût-il présenté au Reform Club? Ses collègues ne l'y attendaient plus. Puisque, la veille au soir, à cette date fatale du samedi 21 décembre, à huit heures quarante-cinq, Phileas Fogg n'avait pas paru dans le salon du Reform Club, son pari était perdu. Il n'était même pas nécessaire qu'il allât chez son banquier pour y prendre cette somme de vingt mille livres. Ses adversaires avaient entre les mains un chèque signé de lui, et il suffisait d'une simple écriture à passer chez Baring frères, pour que les vingt mille livres fussent portées à leur crédit.

Mr. Fogg n'avait donc pas à sortir, et il ne sortit pas. Il demeura dans sa chambre et mit ordre à ses affaires. Passepartout ne cessa de monter et de descendre l'escalier de la maison de Saville Row. Les heures ne marchaient pas pour ce pauvre garçon. Il écoutait à la porte de la chambre de son maître, et, ce faisant, il ne pensait pas commettre la moindre indiscrétion! Il regardait par le trou de la serrure, et il s'imaginait avoir ce droit! Passepartout redoutait à chaque instant quelque catastrophe. Parfois, il songeait à Fix, mais un revirement s'était fait dans son esprit. Il n'en voulait pas à l'inspecteur de police. Fix s'était trompé comme tout le monde à l'égard de Phileas Fogg et, en le filant, en l'arrêtant, il n'avait fait que son devoir, tandis que lui... Cette pensée l'accablait, et il se tenait pour le dernier des misérables.

Quand, enfin, Passepartout se trouvait trop malheureux d'être seul, il frappait à la porte de Mrs. Aouda, il entrait dans sa chambre, il s'asseyait dans un coin sans mot dire, et il regardait la jeune femme, toujours pensive.

Vers sept heures et demie du soir, Mr. Fogg fit demander à Mrs. Aouda si elle pouvait le recevoir, et quelques instants après, la jeune femme et lui étaient seuls dans cette chambre.

Phileas Fogg prit une chaise et s'assit près de la cheminée, en face de Mrs. Aouda. Son visage ne reflétait aucune émotion. Le Fogg du retour était exactement le Fogg du départ. Même calme, même impassibilité.

Il resta sans parler pendant cinq minutes. Puis, levant les yeux sur Mrs. Aouda:

— Madame, dit-il, me pardonnerez-vous de vous avoir amenée en Angleterre?

— Moi, monsieur Fogg!... répondit Mrs. Aouda, en comprimant les battements de son coeur.

— Veuillez me permettre d'achever, reprit Mr. Fogg. Lorsque j'ai eu la pensée de vous entraîner loin de cette contrée, devenue si dangereuse pour vous, j'étais riche, et je comptais mettre une partie de ma fortune à votre disposition. Votre existence eût été heureuse et libre. Maintenant, je suis ruiné.

— Je le sais, monsieur Fogg, répondit la jeune femme, et je vous demanderai à mon tour: Me pardonnerez-vous de vous avoir suivi, et — qui sait? — d'avoir peut-être, en vous retardant, contribué à votre ruine?

— Madame, vous ne pouviez rester dans l'Inde, et votre salut n'était assuré que si vous vous éloigniez assez pour que ces fanatiques ne pussent vous reprendre.

— Ainsi, monsieur Fogg, reprit Mrs. Aouda, non content de m'arracher à une mort terrible, vous vous croyiez encore obligé d'assurer ma position à l'étranger.

— Oui, madame, répondit Fogg, mais les événements ont tourné contre moi. Cependant, du peu qui me reste, je vous demande la permission de disposer en votre faveur.

— Mais, vous, monsieur Fogg, que deviendrez-vous? demanda Mrs. Aouda.

— Moi, madame, répondit froidement le gentleman, je n'ai besoin de rien.

— Mais comment, monsieur, envisagez-vous donc le sort qui vous attend?

— Comme il convient de le faire, répondit Mr. Fogg.

— En tout cas, reprit Mrs. Aouda, la misère ne saurait atteindre un homme tel que vous. Vos amis...

— Je n'ai point d'amis, madame.

— Vos parents...

— Je n'ai plus de parents.

— Je vous plains alors, monsieur Fogg, car l'isolement est une triste chose. Quoi! pas un coeur pour y verser vos peines. On dit cependant qu'à deux la misère elle-même est supportable encore!

— On le dit, madame.

— Monsieur Fogg, dit alors Mrs. Aouda, qui se leva et tendit sa main au gentleman, voulez-vous à la fois d'une parente et d'une amie? Voulez-vous de moi pour votre femme?

Mr. Fogg, à cette parole, s'était levé à son tour. Il y avait comme un reflet inaccoutumé dans ses yeux, comme un tremblement sur ses lèvres. Mrs. Aouda le regardait. La sincérité, la droiture, la fermeté et la douceur de ce beau regard d'une noble femme qui ose tout pour sauver celui auquel elle doit tout, l'étonnèrent d'abord, puis le pénétrèrent. Il ferma les yeux un instant, comme pour éviter que ce regard ne s'enfonçât plus avant... Quand il les rouvrit:

— Je vous aime! dit-il simplement. Oui, en vérité, par tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, je vous aime, et je suis tout à vous!

— Ah!... s'écria Mrs. Aouda, en portant la main à son coeur.

Passepartout fut sonné. Il arriva aussitôt. Mr. Fogg tenait encore dans sa main la main de Mrs. Aouda. Passepartout comprit, et sa large face rayonna comme le soleil au zénith des régions tropicales.

Mr. Fogg lui demanda s'il ne serait pas trop tard pour aller prévenir le révérend Samuel Wilson, de la paroisse de Mary-le-Bone.

Passepartout sourit de son meilleur sourire.

— Jamais trop tard, dit-il.

Il n'était que huit heures cinq.

— Ce serait pour demain, lundi! dit-il.

— Pour demain, lundi? demanda Mr. Fogg en regardant la jeune femme.

— Pour demain, lundi! répondit Mrs. Aouda.

Passepartout sortit, tout courant.

XXXVI

Dans lequel Phileas Fogg fait de nouveau prime sur le marché

Il est temps de dire ici quel revirement de l'opinion s'était produit dans le Royaume-Uni, quand on apprit l'arrestation du vrai voleur de la Banque — un certain James Strand, — qui avait eu lieu le 17 décembre, à Edinbourg.

Trois jours avant, Phileas Fogg était un criminel que la police poursuivait à outrance, et maintenant c'était le plus honnête gentleman, qui accomplissait mathématiquement son excentrique voyage autour du monde.

Quel effet, quel bruit dans les journaux! Tous les parieurs pour ou contre, qui avaient déjà oublié cette affaire, ressuscitèrent comme par magie. Toutes les transactions redevenaient valables. Tous les engagements revivaient, et, il faut le dire, les paris reprirent avec une nouvelle énergie. Le nom de Phileas Fogg fit de nouveau prime sur le marché.

Les cinq collègues du gentleman, au Reform Club, passèrent ces trois jours dans une certaine inquiétude. Ce Phileas Fogg qu'ils avaient oublié reparaissait à leurs yeux! Où était-il en ce moment? Le 17 décembre, — jour où James Strand fut arrêté, — il y avait soixante-treize jours que Phileas Fogg était parti, et pas une nouvelle de lui! Avait-il succombé? Avait-il renoncé à la lutte, ou continuait-il sa marche suivant l'itinéraire convenu? Et le samedi, 21 décembre, à 8 heures quarante-cinq du soir, allait-il apparaître, comme le dieu de l'exactitude, sur le seuil du salon du Reform Club?

Il faut renoncer à peindre l'anxiété dans laquelle, pendant trois jours, vécut tout ce monde de la société anglaise. On lança des dépêches en Amérique, en Asie, pour avoir des nouvelles de Phileas Fogg! On envoya matin et soir observer la maison de Saville Row... Rien. La police elle-même ne savait plus ce qu'était devenu le détective Fix, qui s'était si malencontreusement jeté sur une fausse piste. Ce qui n'empêcha pas les paris de s'engager de nouveau sur une vaste échelle. Phileas Fogg, comme un cheval de course, arrivait au dernier tournant. On ne le cotait plus à cent, mais à vingt, mais à dix, mais à cinq, et le vieux paralytique, lord Albermale, le prenait, lui, à égalité.

Aussi, le samedi soir, y avait-il foule dans Pall Mall et dans les rues voisines. On eût dit un immense attroupement de courtiers, établis en permanence aux abords du Reform Club. La circulation était empêchée. On discutait, on disputait, on criait les cours "du Phileas Fogg", comme ceux des fonds anglais. Les policemen avaient beaucoup de peine à contenir le populaire, et à mesure que s'avançait l'heure à laquelle devait arriver Phileas Fogg, l'émotion prenait des proportions invraisemblables.

Ce soir-là, les cinq collègues du gentleman étaient réunis depuis huit heures dans le grand salon du Reform Club. Les deux banquiers, John Sullivan et Samuel Fallentin, l'ingénieur Andrew Stuart, Gauthier Ralph, administrateur de la Banque d'Angleterre, le brasseur Thomas Flanagan, tous attendaient avec anxiété.

Au moment où l'horloge du grand salon marqua huit heures vingt-cinq, Andrew Stuart, se levant, dit:

— Messieurs, dans vingt minutes, le délai convenu entre Mr. Phileas Fogg et nous sera expiré.

— A quelle heure est arrivé le dernier train de Liverpool? demanda Thomas Flanagan.

— A sept heures vingt-trois, répondit Gauthier Ralph, et le train suivant n'arrive qu'à minuit dix.

— Eh bien, messieurs, reprit Andrew Stuart, si Phileas Fogg était arrivé par le train de sept heures vingt-trois, il serait déjà ici. Nous pouvons donc considérer le pari comme gagné.

— Attendons, ne nous prononçons pas, répondit Samuel Fallentin. Vous savez que notre collègue est un excentrique de premier ordre. Son exactitude en tout est bien connue. Il n'arrive jamais ni trop tard, ni trop tôt, et il apparaîtrait ici à la dernière minute, que je n'en serais pas autrement surpris.

— Et moi, dit Andrew Stuart, qui était, comme toujours, très nerveux, je le verrais, je n'y croirais pas.

— En effet, reprit Thomas Flanagan, le projet de Phileas Fogg était insensé. Quelle que fût son exactitude, il ne pouvait empêcher des retards inévitables de se produire, et un retard de deux ou trois jours seulement suffisait à compromettre son voyage.

— Vous remarquerez, d'ailleurs, ajouta John Sullivan, que nous n'avons reçu aucune nouvelle de notre collègue, et, cependant, les fils télégraphiques ne manquaient pas sur son itinéraire.

— Il a perdu, messieurs, reprit Andrew Stuart, il a cent fois perdu! Vous savez d'ailleurs, que le "China" — le seul paquebot de New-York qu'il pût prendre pour venir à Liverpool en temps utile — est arrivé hier. Or, voici la liste des passagers, publiée par la "Shipping Gazette", et le nom de Phileas Fogg n'y figure pas. En admettant les chances les plus favorables, notre collègue est à peine en Amérique! J'estime à vingt jours, au moins, le retard qu'il subira sur la date convenue, et le vieux lord Albermale en sera, lui aussi, pour ses cinq mille livres!

— C'est évident, répondit Gauthier Ralph, et demain nous n'aurons qu'à présenter chez Baring frères le chèque de Mr. Fogg.

En ce moment, l'horloge du salon sonna huit heures quarante.

— Encore cinq minutes, dit Andrew Stuart.

Les cinq collègues se regardaient. On peut croire que les battements de leur coeur avaient subi une légère accélération, car enfin, même pour de beaux joueurs, la partie était forte! Mais ils n'en voulaient rien laisser paraître, car, sur la proposition de Samuel Fallentin, ils prirent place à une table de jeu.

— Je ne donnerais pas ma part de quatre mille livres dans le pari, dit Andrew Stuart en s'asseyant, quand même on m'en offrirait trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf!

L'aiguille marquait, en ce moment, huit heures quarante-deux minutes.

Les joueurs avaient pris les cartes, mais, à chaque instant, leur regard se fixait sur l'horloge. On peut affirmer que, quelle que fût leur sécurité, jamais minutes ne leur avaient paru si longues!

— Huit heures quarante-trois, dit Thomas Flanagan, en coupant le jeu que lui présentait Gauthier Ralph.

Puis un moment de silence se fit. Le vaste salon du club était tranquille. Mais, au dehors, on entendait le brouhaha de la foule, que dominaient parfois des cris aigus. Le balancier de l'horloge battait la seconde avec une régularité mathématique. Chaque joueur pouvait compter les divisions sexagésimales qui frappaient son oreille.

— Huit heures quarante-quatre! dit John Sullivan d'une voix dans laquelle on sentait une émotion involontaire.

Plus qu'une minute, et le pari était gagné. Andrew Stuart et ses collègues ne jouaient plus. Ils avaient abandonné les cartes! Ils comptaient les secondes!

A la quarantième seconde, rien. A la cinquantième, rien encore!

A la cinquante-cinquième, on entendit comme un tonnerre au dehors, des applaudissements, des hurrahs, et même des imprécations, qui se propagèrent dans un roulement continu.

Les joueurs se levèrent.

A la cinquante-septième seconde, la porte du salon s'ouvrit, et le balancier n'avait pas battu la soixantième seconde, que Phileas Fogg apparaissait suivi d'une foule en délire qui avait forcé l'entrée du club, et de sa voix calme:

— Me voici, messieurs, disait-il.

XXXVII

Dans lequel il est prouvé que Phileas Fogg n'a rien gagné à faire ce tour du monde, si ce n'est le bonheur

Oui! Phileas Fogg en personne.

On se rappelle qu'à huit heures cinq du soir, — vingt-cinq heures environ après l'arrivée des voyageurs à Londres, — Passepartout avait été chargé par son maître de prévenir le révérend Samuel Wilson au sujet d'un certain mariage qui devait se conclure le lendemain même.

Passepartout était donc parti, enchanté. Il se rendit d'un pas rapide à la demeure du révérend Samuel Wilson, qui n'était pas encore rentré. Naturellement, Passepartout attendit, mais il attendit vingt bonnes minutes au moins.

Bref, il était huit heures trente-cinq quand il sortit de la maison du révérend. Mais dans quel état! Les cheveux en désordre, sans chapeau, courant, comme on n'a jamais vu courir de mémoire d'homme, renversant les passants, se précipitant comme une trombe sur les trottoirs!

En trois minutes, il était de retour à la maison de Saville Row, et il tombait, essoufflé, dans la chambre de Mr. Fogg.

Il ne pouvait parler.

— Qu'y a-t-il? demanda Mr. Fogg.

— Mon maître... balbutia Passepartout... mariage... impossible.

— Impossible?

— Impossible... pour demain.

— Pourquoi?

— Parce que demain... c'est dimanche!

— Lundi, répondit Mr. Fogg.

— Non... aujourd'hui... samedi.

— Samedi? impossible!

— Si, si, si, si! s'écria Passepartout. Vous vous êtes trompé d'un jour! Nous sommes arrivés vingt-quatre heures en avance... mais il ne reste plus que dix minutes!...

Passepartout avait saisi son maître au collet, et il l'entraînait avec une force irrésistible!

Phileas Fogg, ainsi enlevé, sans avoir le temps de réfléchir, quitta sa chambre, quitta sa maison, sauta dans un cab, promit cent livres au cocher, et après avoir écrasé deux chiens et accroché cinq voitures, il arriva au Reform Club.

L'horloge marquait huit heures quarante-cinq quand il parut dans le grand salon...

Phileas Fogg avait accompli ce tour du monde en quatre-vingts jours!

Phileas Fogg avait gagné son pari de vingt mille livres!...

Et maintenant, comment un homme si exact, si méticuleux, avait-il pu commettre cette erreur de jour? Comment se croyait-il au samedi soir, 21 décembre, quand il débarqua à Londres, alors qu'il n'était qu'au vendredi, 20 décembre, soixante-dix-neuf jours seulement après son départ?

Voici la raison de cette erreur. Elle est fort simple.

Phileas Fogg avait, "sans s'en douter", gagné un jour sur son itinéraire, — et cela uniquement parce qu'il avait fait le tour du monde en allant vers l'est, et il eût, au contraire, perdu ce jour en allant en sens inverse, soit vers l'ouest.

En effet, en marchant vers l'est, Phileas Fogg allait au-devant du soleil, et, par conséquent, les jours diminuaient pour lui d'autant de fois quatre minutes qu'il franchissait de degrés dans cette direction. Or, on compte trois cent soixante degrés sur la circonférence terrestre, et ces trois cent soixante degrés, multipliés par quatre minutes, donnent précisément vingt-quatre heures, — c'est-à-dire ce jour inconsciemment gagné. En d'autres termes, pendant que Phileas Fogg, marchant vers l'est, voyait le soleil passer "quatre-vingts fois" au méridien, ses collègues restés à Londres ne le voyaient passer que "soixante-dix neuf fois". C'est pourquoi, ce jour-là même, qui était le samedi et non le dimanche, comme le croyait Mr. Fogg, ceux-ci l'attendaient dans le salon du Reform Club.

Et c'est ce que la fameuse montre de Passepartout — qui avait toujours conservé l'heure de Londres — eût constaté si, en même temps que les minutes et les heures, elle eût marqué les jours!

Phileas Fogg avait donc gagné les vingt mille livres. Mais comme il en avait dépensé en route environ dix-neuf mille, le résultat pécuniaire était médiocre. Toutefois, on l'a dit, l'excentrique gentleman n'avait, en ce pari, cherché que la lutte, non la fortune. Et même, les mille livres restant, il les partagea entre l'honnête Passepartout et le malheureux Fix, auquel il était incapable d'en vouloir. Seulement, et pour la régularité, il retint à son serviteur le prix des dix-neuf cent vingt heures de gaz dépensées par sa faute.

Ce soir-là même, Mr. Fogg, aussi impassible, aussi flegmatique, disait à Mrs. Aouda:

— Ce mariage vous convient-il toujours, madame?

— Monsieur Fogg, répondit Mrs. Aouda, c'est à moi de vous faire cette question. Vous étiez ruiné, vous voici riche...

— Pardonnez-moi, madame, cette fortune vous appartient. Si vous n'aviez pas eu la pensée de ce mariage, mon domestique ne serait pas allé chez le révérend Samuel Wilson, je n'aurais pas été averti de mon erreur, et...

— Cher monsieur Fogg... dit la jeune femme.

— Chère Aouda... répondit Phileas Fogg.

On comprend bien que le mariage se fit quarante-huit heures plus tard, et Passepartout, superbe, resplendissant, éblouissant, y figura comme témoin de la jeune femme. Ne l'avait-il pas sauvée, et ne lui devait-on pas cet honneur?

Seulement, le lendemain, dès l'aube, Passepartout frappait avec fracas à la porte de son maître.

La porte s'ouvrit, et l'impassible gentleman parut.

— Qu'y a-t-il, Passepartout?

— Ce qu'il y a, monsieur! Il y a que je viens d'apprendre à l'instant...

— Quoi donc?

— Que nous pouvions faire le tour du monde en soixante-dix-huit jours seulement.

— Sans doute, répondit Mr. Fogg, en ne traversant pas l'Inde. Mais si je n'avais pas traversé l'Inde, je n'aurais pas sauvé Mrs. Aouda, elle ne serait pas ma femme, et...

Et Mr. Fogg ferma tranquillement la porte.

Ainsi donc Phileas Fogg avait gagné son pari. Il avait accompli en quatre-vingts jours ce voyage autour du monde! Il avait employé pour ce faire tous les moyens de transport, paquebots, railways, voitures, yachts, bâtiments de commerce, traîneaux, éléphants. L'excentrique gentleman avait déployé dans cette affaire ses merveilleuses qualités de sang-froid et d'exactitude. Mais après? Qu'avait-il gagné à ce déplacement? Qu'avait-il rapporté de ce voyage?

Rien, dira-t-on? Rien, soit, si ce n'est une charmante femme, qui — quelque invraisemblable que cela puisse paraître — le rendit le plus heureux des hommes!

En vérité, ne ferait-on pas, pour moins que cela, le Tour du Monde?

FIN

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SERVANTE — Pour besoin immédiat, bonne d'enfant et pour autres petits ouvrages (jeune fille d'une quinzaine d'années de préférence). S'adresser à Mme W. Raymond, [illegible], rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. N 1227.

AU SACRE-COEUR

Dimanche dernier, nous avions de passage au Sacré-Coeur de Winnipeg, le R. P. Joseph de Grandpré, O.M.I., missionnaire des sauvages de la côte est du lac Winnipeg. Le Rév. Père est à ouvrir ces missions qui jusqu'à présent ont été à peine visitées. A l'exemple des vieux missionnaires, il s'enfonce de plus en plus à la recherche de ces pauvres âmes, jusqu'à présent la proie du paganisme. Son but pour cet hiver est de monter 110 milles plus loin dans les terres, où une pauvre cabane de sauvage lui servira de refuge et en même temps d'école, où il espère réunir une vingtaine d'enfants et commencer ainsi de leur inculquer les principes chrétiens.

Mais pour une oeuvre semblable il lui faut de l'aide. Il tend donc la main à toute âme généreuse qui veut par ce moyen participer à la grande oeuvre d'évangélisation, oeuvre apostolique par excellence. Les offrandes seront reçues à l'église du Sacré-Coeur, où ses frères en religion se feront un scrupuleux devoir de les lui communiquer. Adresse: Les RR. PP. Oblats, 597, ave. McDermot, Winnipeg.

• • •

Les oeuvres de la paroisse demandent toujours notre concours; notre école en particulier a besoin de secours. C'est la raison qui, encore cette année, nous oblige de travailler à l'organisation d'un bazar qui aura lieu les 10, 11, 12 et 13 novembre prochain. Veuillez nous adresser au presbytère, 597, ave. McDermot, les objets que, dans votre générosité, vous vous disposez à offrir pour cette occasion. Nous comptons sur votre générosité proverbiale, et le grand dévouement que vous avez toujours apporté dans ces oeuvres. D'avance, au nom des petits enfants qui en profiteront en suivant l'école, nous vous en remercions sincèrement.

• • •

Il ne faut pas oublier que les classes s'ouvriront le 1er septembre, la semaine prochaine. L'intérêt des enfants doit porter les parents à les envoyer à l'école dès le premier jour. Le succès dépend du travail et de l'assiduité. Donc le 1er septembre, mercredi prochain, que tous soient là, prêts à commencer.

• • •

Nous avions de passage au milieu de nous, ces jours-ci, le R. P. Joseph Guy, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, de retour d'un grand voyage dans le nord du Mackenzie. Envoyé par le département des Affaires indiennes à Ottawa, il a voulu se rendre jusqu'aux dernières limites de ces régions froides du nord habitées par les Esquimaux, afin de pouvoir en parler en connaissance de cause.

Le Ku Klux Klan à Winnipeg

Plusieurs échevins de Winnipeg et bon nombre d'autres citoyens en vue ont reçu des menaces de mort ou d'actes de violence par téléphone. On prétend que ces menaces viennent du Ku Klux Klan. Le dernier rapport est au sujet de l'échevin J. Blumberg qui fut éveillé de bonne heure par un appel téléphonique lui disant qu'il était au nombre de ceux qui devaient disparaître, selon la volonté des K.K.K. Une heure plus tard un médecin sonna à la porte et déclara qu'on lui avait demandé de venir chez M. Blumberg, où quelque chose de grave devait s'être produit.

S. Hart Green, un criminaliste en vue, a également été averti qu'il n'en avait plus que pour deux jours à vivre. Les échevins J. McDiarmid et Barry ont aussi rapporté à la police qu'ils avaient reçu des menaces par téléphone.

L'EVANGILE

Quatorzième dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., VI, 24-33)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Personne ne peut servir deux maîtres; car s'il aime l'un, il haïra l'autre; et s'il respecte l'un, il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux du ciel: ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans des greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus que les oiseaux du ciel? Et qui d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-vous? Voyez les lis des champs comme ils croissent; ils ne travaillent point, ils ne filent point; cependant je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qu'on jettera demain dans le feu, comment pourrait-il vous oublier, hommes de peu de foi? Soyez donc sans inquiétude, et ne dites point: Que mangerons-nous? Ce sont là les soins qui occupent les païens; mais pour vous, mon Père connaît tous vos besoins. Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

Calendrier de la semaine

Jeudi 26 — S. Zéphirin.
Vendredi 27 — S. Joseph Calazanz.
Samedi 28 — S. Augustin.
Dimanche 29 — Quatorzième après la Pentecôte.
Lundi 30 — Ste Rose de Lima.
Mardi 31 — S. Raymond Nonnat.
Mercredi 1er septembre — S. Gilles.

Vocation d'artiste

Aux Etats-Unis, on se montrait fort inquiet, nous dit un journal spécialisé en ces matières, sur le sort d'une actrice très connue à New-York, Miss Grace Raven, qui avait disparu un beau soir sans laisser de traces.

L'imagination américaine avait forgé toutes sortes d'hypothèses romanesques sur le sort de cette jeune femme: il fut même question d'un drame dans la mer...

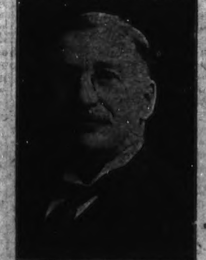
Or, un comédien, ancien camarade de Miss Raven, vient de la retrouver par hasard..., parmi les Petites-Soeurs des Pauvres. Miss Raven s'était réfugiée sans bruit au couvent du Bon-Pasteur, dans l'Ohio; là, sous le nom de Soeur Ursule, elle soigne les nègres infirmes et se déclare plus heureuse qu'au temps de ses brillants succès...

Elle a raison. Et ses oeuvres, maintenant, comptent pour le ciel. Tandis que les autres... Vanité des vanités!

Les poules chercheuses d'or

Aux Etats-Unis et dans les districts de la Californie bordant le haut pays et dans les plaines du Nevada, les concessionnaires de placers entretiennent de vastes quantités de poules pour la recherche de l'or. Les paillettes et les lingots sont, on le sait, contenus dans le sable et le fin gravier d'alluvion, et l'on a remarqué que les poules, attirées par ce qui brille, recherchent les parcelles de métal et les avalent avec voracité. Mais l'or, étant inattaquable aux sucs de la digestion, s'accumule dans le gésier, et quand, au bout d'un certain temps, on tue l'animal et examine son estomac, on y trouve en général assez de métal pour monter l'affaire. Aussi l'élevage des poussins est-il poussé très activement dans cette région.

Aux Electeurs de CENTRE NORD



C'est avec un sentiment de très vif plaisir que nous notons que M. J.-A. Banfield, l'un de nos commerçants les plus en vue, a accepté la nomination comme candidat conservateur dans Winnipeg Centre-Nord.

M. Banfield n'a pas besoin d'être présenté aux citoyens de Winnipeg ni du Manitoba. Il réside parmi nous depuis près de 50 ans, et il est connu comme un homme d'affaires capable, parfaitement sûr, un homme qui, nous en avons la conviction, sera d'une réelle valeur comme législateur de notre pays. M. Banfield est né dans la ville de Québec où il a habité jusqu'aux environs de 1880, époque où il se décida à visiter le Manitoba. Après une inspection du pays, il fut persuadé qu'un grand avenir y était réservé à ses habitants. Avec beaucoup d'autres citoyens, il connut le premier "boom" de Winnipeg, à la suite duquel il décida de fixer son sort aux destinées de l'Ouest canadien.

M. Banfield a toujours pris un vif intérêt au bien-être de l'Ouest, et depuis six ans, il est président de l'Association des marchands de détail du Canada, association qui a des bureaux dans toutes les villes principales de l'Atlantique au Pacifique. Un homme qui détient cette position doit avoir des qualités d'une grande valeur pour nous. C'est avec un grand plaisir que nous recommandons aux électeurs de coopérer ... à élire le candidat conservateur, M. J.-A. Banfield.

POUR RIRE

Une bonne

L'humoriste anglais Dickens raconte l'aventure suivante qui est assez plaisante, on en conviendra:

Mon père voyageait dans le pays de Galles, avec un ami. Un soir ils s'arrêtèrent dans une auberge et ils trouvèrent joyeuse compagnie. On veilla tard, et quand vint l'heure d'aller se coucher, tout le monde était plus que "gai"... Mon père et son compagnon devaient coucher dans la même chambre, mais dans deux lits séparés. Ils prirent la bougie et montèrent.

Comme ils entraient dans la pièce, la bougie s'éteignit et ils durent se déshabiller et se mettre au lit dans l'obscurité. Ce qu'ils firent. Mais au lieu de s'installer dans deux lits différents, comme ils croyaient le faire, ils grimpèrent tous les deux dans le même sans s'en apercevoir, l'un entrant par une extrémité du lit, et son ami montant par l'autre bout et mettant ses pieds sur l'oreiller.

Il y eut un silence pendant un instant. Puis mon père dit:

— Joseph!

— Qu'est-ce qu'il y a, Thomas? répondit la voix de l'autre extrémité du lit.

— Il y a un homme dans mon lit. J'ai ses pieds sur mon oreiller.

— Eh bien! c'est extraordinaire, Thomas, répondit l'autre, mais le diable m'emporte, s'il n'y en a pas un dans le mien aussi!

— Qu'est-ce que tu vas faire? dit mon père.

— Eh bien! je vais le jeter par terre, reprit Joseph.

— Moi aussi, dit mon père.

Un instant de lutte, puis deux lourdes chutes sur le plancher, suivies d'une plainte.

— Dis donc, Thomas?

— Quoi?

— Comment t'en es-tu tiré, toi?

— Eh bien! pour dire la vérité, mon homme m'a jeté par terre.

— Dis donc! le mien aussi!

Distractions d'artistes

Les bévues de certaines personnes peuvent atteindre à la plus haute fantaisie et l'on pourrait parler cent ans sur les distractions des savants en général, et surtout des mathématiciens.

Quelques exemples:

La femme d'un professeur dit en rentrant:

— Où sont les petits?

— Ils faisaient tant de bruit que je les ai mis au lit! Et j'ai eu du mal. Il y en a un qui ne voulait pas se laisser déshabiller.

Madame s'en va voir sa nichée.

Elle revient en riant comme une folle.

— Je pense bien! C'est le petit du voisin que tu as couché avec les nôtres.

• • •

Un émule de Pythagore, dont l'étourderie désespérait les siens, rentra un soir trempé par la pluie.

— Et ton parapluie? dit sa femme.

— Je l'avais oublié.

— Tiens? A quel moment t'en es-tu aperçu?

— C'est quand la pluie a cessé que j'ai voulu le fermer.

• • •

Un professeur de biologie contait à ses élèves: "Je vais vous montrer un crapaud disséqué, d'espèce rare".

Il tire un paquet de sa poche.

Il l'ouvre. C'est un sandwich!

Stupide, notre homme réfléchit un instant:

— Pourtant, je suis certain d'avoir déjeuné...

????

Quelle différence y a-t-il entre un Anglais, une couturière, un matelot et un Français?

L'Anglais "speek english".

La couturière "se pique le doigt".

Le matelot "se pique le nez".

Le Français "se pique d'honneur!"

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.